Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

>> Page 3

Alger abrite un atelier international du 27 au 30 Novembre

L'ECH D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Jeudi 24 Novembre 2016 - 23 Safar 1438 - N° 1343 - Algérie : 10 DA / 1 €

Alger

Un incendie dans la zone industrielle de Baba Hassan ravage 1500 m²

>> Page 2

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS

14 mémorandums d'entente et accords signés

>> Lire page 4

Economie

L'Algérienne des Eaux en grande difficulté financière

>> Page 6

Après les sorties de Sellal à Riyad et de Lamamra à Doha

L'Algérie gagne à nouveau en influence au Moyen-Orient

>> Page 4

Loi de Finances 2017

Carburant, taxes, immobilier,... ce qui va augmenter

>> Page 18

L'ECHO SPORTIF

32e de finale de la Coupe d'Algérie de football

Gare aux surprises !

Ligue 1 Mobilis

Le championnat de football s'enlise dangereusement dans la violence et la magouille

>> Pages 23 & 22

SITP 2016 revient dans sa 14e édition

Une manifestation aux dimensions internationales

Le ministère des Transports et des Travaux publics organise, en collaboration avec la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX), la 14e édition du Salon international des travaux publics «SITP 2016», qui se tiendra du 23 au 27 Novembre au Palais des expositions, Pins maritimes…

>> Lire page 5

Alger

Un incendie dans la zone industrielle de Baba Hassan ravage 1500 m²

Un incendie s'est déclenché hier matin au niveau du dépôt d'une société privée de transformation du plastic dans la zone industrielle de Baba Hassan (Alger), a-t-on appris auprès du chargé de l'information à la direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah. Le feu s'est déclaré vers 02h06 au niveau d'un dépôt relevant d'une société privée de transformation du plastique dans le lot N°194 de la zone industrielle de Baba Hassan, avant de s'étendre et de ravager une superficie de 1500 m², a précisé le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.
La même source a assuré que l'incendie a causé des blessures légères au gardien de la société âgé de 69 ans, auquel les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins avant de l'évacuer vers l'hôpital de Douéra. Le dépôt en question était divisé en deux parties, la première, d'une superficie de 1000 m² consacrée à l'industrialisation et la transformation du plastic et la deuxième regroupant des bureaux sur une superficie de 500 mètres, a indiqué la même source. Les services de la Protection civile sont parvenus «difficilement», à sauver une grande partie du parc automobile de cette société privée qui compte des camions légers, un véhicule touristique et une chaîne industrielle composée de 20 machines de transformation et de stockage du plastique. Le même responsable a ajouté que l'opération a duré plus de quatre heures soit jusqu'à 06h10. Les services de la Protection civile ont mobilisé 13 grands camions quatre ambulances pour circonscrire les flammes et empêché qu'elles n'atteignent un hangar avoisinant d'une superficie de 1000 m². Selon la même source, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre. Concernant les interventions liées aux forts vents qui se sont abattus durant les dernières 24 heures, les secours de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès sont intervenus, suite à l'effondrement d'une toiture d'une habitation, située à la cité Chalets El Hamri, mais aussi pour la chute d'un arbre sur trois véhicules devant le siège du regroupement de la Gendarmerie nationale de la commune de Boumerdès, sans faire de victimes. En outre, durant la période, les unités de la Protection civile ont enregistré 2444 interventions, de différents types, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

Lutte antiterroriste

Un terroriste se rend à l'armée à Aïn Amenas

Le terroriste H. Ali dit Ali Bouamama s'est rendu, mardi, aux forces à l'armée à Aïn Amenas dans la wilaya d'Illizi, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Le terroriste H. Ali dit Ali Bouamama s'est rendu, hier le 22 Nvembre 2016, aux autorités sécuritaires, au niveau du secteur opérationnel d'Aïn Amenas, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et une trousse médicale», précise le MDN.
À Médéa, des détachements de l'ANP ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes. Le MDN fait état de la destruction d'un abri pour les terroristes à Tizi-Ouzou. «Ces résultats dénotent, encore une fois, l'efficacité de l'approche de l'Armée nationale populaire pour l'éradication définitive du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays, comme ils démontrent également l'état de désespoir de ces criminels», selon le MDN. Dans le même contexte toujours et lors d'opérations de recherche et de ratissage, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 21 novembre 2016, 2 abris pour les terroristes à Sétif - 5e RM et Boumerdès - 1e RM-, contenant des effets vestimentaires et de couchage», précise un communiqué du MDN.
Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement des gardes-frontières «a saisi, le 22 Novembre 2016 à Tlemcen - 2e RM-, une importante quantité de kif traité s'élevant à 4,67 quintaux».
D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi un camion chargé de 19,70 quintaux de tabac, ainsi que 14 018 unités de différentes boissons à Biskra - 4e RM et El Bayard - 2e RM-)». Des détachements de l'ANP «ont appréhendé à Tlemcen (2e RM, à Tindouf - 3e RM et à Sétif - 5e RM, 16 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines».

Bouira

Trois hommes et une femme arrêtés pour trafic de drogue

Quatre individus impliqués dans deux affaires de commerce illégal de stupéfiants ont été arrêtés par les services de police. Selon la sûreté de wilaya de Bouira, les services de police judiciaire de la daïra de Sour El Ghozlane ont arrêté un individu âgé de 59 ans pour détention d'une quantité de kif en vue de sa commercialisation. C'est sur informations parvenues aux services en question faisant état de la présence d'un individu en train d'écouler de la drogue au centre-ville qu'une enquête a été ouverte. Les recherches ont permis aux policiers de déterminer l'identité du suspect et son lieu d'activité. Ils lui ont alors tendu une souricière, qui a donné lieu à son arrestation en flagrant délit au niveau de la vieille ville et la saisie d'une quantité de kif traité. Emmené au poste, le mis en cause et après la finalisation de son dossier judiciaire a été présenté devant le tribunal de Bouira. La seconde affaire concerne l'arrestation de trois individus, deux et une femme âgés entre 19 et 28 ans, impliqués dans une affaire d'écoulement de comprimés psychotropes. L'affaire remonte au dernier week-end, lorsqu'au niveau d'un barrage de contrôle dressé par des éléments du même service au niveau du centre-ville, une Renault Symbol a été interceptée avec les suspects en question à son bord. Ces derniers étaient visiblement dans un état agité. La fouille du véhicule a permis de trouver 530 comprimés de Diazépam en sus d'une quantité de kif traité, dissimulée près du frein à main. Les trois passagers ont été arrêtés et emmenés au poste. Une fois l'enquête bouclée, les suspects ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal local.

CRAAG

Secousse tellurique de 3,9 degrés à M'Sila

Une secousse tellurique de magnitude de 3,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 10h30 dans la wilaya de M'Sila, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km nord-est d'Ouled Addi Guebala, a précisé la même source.

Béjaïa

Un jeune retrouvé pendu à un arbre à Bou Arbatache

Le cadavre d'un jeune homme a été découvert pendu à un arbre, dans la forêt de Bou Arbatache, près de la décharge dans la commune d'El Kseur, avant-hier, apprend-on de bonnes sources. Selon les premières constatations effectuées par les éléments de la brigade de gendarmerie et les agents de la Protection civile, la victime aurait mis fin à ses jours pour une raison que l'enquête ouverte à ce propos ne manquera pas de déterminer. La dépouille a été transportée vers la morgue de l'hôpital le plus proche c'est-à-dire Sidi Aïch aux fins d'autopsie.

Djelfa

Un couple de fonctionnaires arrêté pour falsification de documents

Suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'usage de documents falsifiés, les éléments de la 6e sûreté urbaine de la bourgade de Slim, commune limitrophe avec la wilaya de M'sila ont diligenté une enquête minutieuse qui a permis d'identifier et d'arrêter deux personnes (un couple de fonctionnaires). Ces deux personnes sont accusées d'association de malfaiteurs, falsification de documents officiels, faux en écriture et contrefaçon des sceaux de l'Etat. Les policiers ont saisi des équipements servant à la falsification ainsi que plusieurs passeports, cartes nationale d'identité et d'autres documents administratifs avec l'identité de personnes de plusieurs wilayas du pays.

L'opération d'octroi de logements sociaux à Alger continue à susciter des mécontentements

Après l'opération de relogement, Taos fille de moudjahid crie sa détresse

Tendue, fatiguée et malheureuse. Ce sont là les moindres qualificatifs qu'on pouvait attribuer à Driss Taos, cette fille de moudjahid de 61 ans ne sait plus à qui s'adresser, divorcée et vivant seule avec son fils, elle se retrouve aujourd'hui à la rue après avoir vécu 13 ans dans le bidonville de Gué de Constantine (Alger), communément appelé «Kariate Echouk» dans des conditions insoutenables.
En effet, une opération de relogement a été initiée et grande fut sa surprise quand on lui signifié qu'elle ne faisait malheureusement pas partie des heureux bénéficiaires qui vivent actuellement dans des maisons décentes. En conséquence, le gourbi qu'elle occupait fut détruit et Taos se retrouve tout simplement à la rue. Pourtant, elle affirme détenir tous les documents administratifs prouvant qu'elle ouvre bien droit au relogement. «Avec l'arrivée de l'hiver, ma situation va s'aggraver», nous dit-elle «Je suis divorcée, mon fils et moi vivons dans le rue». Notre interlocutrice nous apprend qu'elle a déposé un dossier de recours le 23 juillet 2016, et qu'à l'heure actuelle elle n'a aucune réponse. Elle guette la moindre lueur d'espoir. La commission qui étudiera son recours pourra peut-être répondre à sa détresse et lui redonner le sourire.

Yasmine Derbal

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : *Tél-Fax* : 023 54 23 04
Bureau Tizi-Ouzou : Tours villa Zone ouest Immeuble Hargaz
Tél-Fax : 026 12 85 87

Anep
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com

● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

Alger abrite un atelier international du 27 au 30 Novembre

Alger abritera un atelier international sur l'élaboration des plans nationaux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent du 27 au 30 Novembre en cours dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme. Au cours de cet atelier, l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme sera présentée par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel.

L'occasion sera propice pour réaffirmer, une fois de plus, la détermination de l'Algérie et son engagement en vue de venir à bout de cette menace transnationale. Dans ce sens, Messahel avait indiqué que l'Algérie «fidèle à son esprit solidaire a toujours soutenu les pays qui traversent des situations difficiles et met à leur disposition son expérience reconnue mondialement dans la lutte antiterroriste et acquise durant la décennie noire tout en exprimant sa volonté de partager les expériences réussies avec les pays frères dans ce domaine». Il avait également plaidé pour une mobilisation accrue et une action concertée de la communauté internationale contre le phénomène du terrorisme, soulignant que les événements tragiques qui continuent d'affecter différentes régions du monde «nous interpellent sur l'urgence d'une action concertée et d'une mobilisation accrue au niveau international, en vue d'endiguer cette menace qui ne connaît pas de frontières». Alger qui avait abrité en septembre dernier une conférence internationale sur la démocratie dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, compte poursuivre sur la même voie en mobilisant les membres de la communauté internationale contre ce fléau destructeur. Les pays membres seront donc appelés à identifier les défis communs à relever dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que les actions susceptibles de constituer des pistes de coopération au sein du système des Nations unies ou du Forum global de lutte contre le terrorisme. L'Algérie qui a combattu le terrorisme dans des circonstances particulièrement tragiques et son peuple a payé un lourd tribut, ne cesse de plaider pour plus de concertation et pour davantage de coopération efficace face au défi du terrorisme, étant convaincue que le combat contre

le terrorisme est une bataille extrêmement importante pour toute l'humanité. Grâce à des efforts inlassablement consentis et à une efficacité fièrement retrouvée, la diplomatie algérienne, sous l'impulsion de celui qui fut son artisan principal, en l'occurrence le président de la République Abdelaziz Bouteflika, occupe aujourd'hui les devants de la scène régionale et même internationale. De la résolution des conflits et crises dans son giron immédiat et dans le continent, en passant par une coopération soutenue dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme, la criminalité transnationale et le trafic sous toutes ses formes, l'Algérie a réussi à faire parler d'elle et à asseoir sa suprématie régionale jusqu'à devenir un acteur incontournable dans la résolution des crises et le rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région. Ceci, d'autant que la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme était une responsabilité collective exigeant une stratégie aux dimensions éducative, religieuse, sociale et de développement. Il s'agit aussi de faire prévaloir les valeurs de dialogue et de réconciliation nationale ainsi que les dimensions sécuritaires pour éradiquer ce fléau qui menace la sécurité et la stabilité de nombreux pays. Aujourd'hui, la communauté internationale reconnaît que l'Algérie a un rôle de leader dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et constitue un partenaire privilégié dans cette lutte. La longue expérience dont elle dispose en la matière fait d'elle un acteur clé au niveau régional et international. D'ailleurs, ce rôle est de plus en plus mis en évidence, grâce à une expérience acquise sur le terrain tout au long d'une décennie de combat et de lutte sans merci contre le terrorisme. Partant de ce constat, les puissances occidentales, en premier lieu les Etats-Unis, sont convaincus, plus que jamais, que l'Algérie est un partenaire incontournable dans ce domaine, et cette reconnaissance a été maintes fois exprimée par les plus hauts responsables américains qui n'ont pas manqué de dire que le rôle de l'Algérie et son apport en matière de lutte contre le terrorisme dans la sous-région sahélo-saharienne ont été déterminants. Les Etats-Unis ont, dans ce sens, beaucoup apprécié l'analyse du Président Bouteflika qui est fortement enrichie de sa très longue expérience de la région pour faire face à la situation très complexe et aux problématiques très compliquées, mais aussi pour faire face aux problèmes du terrorisme et de trafic dans la région. Pour les responsables américains, il existe une approche partagée entre Alger et Washington dans la recherche d'une solution globale assurant la paix et la stabilité dans la région et dans le monde tout entier.

T. Benslimane

Coopération militaire algéro-tunisienne

Les forces navales algériennes participent à l'exercice «Morjane 2016» en Tunisie

Le ministère de la Défense nationale a indiqué que l'Armée nationale populaire, représentée par les Forces navales, participe du 22 au 28 Novembre à l'exercice naval «Morjane-2016» au niveau du port de Bizerte en Tunisie. «Dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire algéro-tunisienne, au titre de l'année 2016, l'Armée nationale populaire représentée par les Forces navales, participe du 22 jusqu'au 28 Novembre 2016, à l'exercice naval «Morjane 2016» au niveau du port de Bizerte en Tunisie», a précisé la même source. «Les Forces navales algériennes participeront à cet exercice par des éléments des fusiliers marins, la Corvette lance missiles «El-Kirch» numéro de bord 353, ainsi qu'un avion de surveillance maritime, et sera exécuté en coordination avec le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage (CNOS) - Alger». Il convient de signaler que dans le cadre de cet exercice et pour la première fois, un Centre des opérations maritimes conjoint (CMOC) sera installé, composé d'officiers des deux pays, pour la direction conjointe de l'exercice. Ce centre, toujours selon la même source, a, comme objectif, «le renforcement des aptitudes des deux pays à opérer conjointement et à répondre, le cas échéant, à une situation d'urgence induite par la présence d'une menace ou d'un risque susceptible de porter atteinte à la sécurité maritime, dans la zone frontalière entre les deux pays». L'exercice comprendra l'exécution des manœuvres tactiques en mer, des opérations d'interdiction maritime (M.I.O) ainsi que des exercices de recherche et de sauvetage SAR.

L'exécution de ce genre d'exercices va permettre de «consolider et de développer la coopération opérationnelle entre les deux pays, dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritime, de contrôle des frontières maritimes, de la lutte contre le terrorisme et les actes illicites en mer».

Edito

Les lendemains qui déchantent

Par Tayeb Djilali

L'année 2017 s'annonce très difficile et au vu des grandes lignes de la loi de finances-2017, il faudra que le peuple se serre davantage la ceinture avec les augmentations annoncées. Passons sur le tabac, le carburant, le timbre du passeport (qui passe à la somme incroyable de 6 millions de centimes!), mais c'est le reste, c'est-à-dire ces produits indispensables dits de première nécessité et qui affichent déjà une majoration chez des commerçants peu scrupuleux, et ce, bien avant le début de l'année. Ainsi, la farine, le beurre, les œufs, la semoule, les pâtes, l'huile et le café ont tous vu leurs prix augmenter chez l'épicier du coin. Même le sachet de lait vendu 25 DA, est cédé à 40, la facture de l'usine (privée) faisant foi. Ce sont là les conséquences d'une économie rentière qui a longtemps compté sur les seuls revenus pétroliers pour faire tourner la machine nationale. Nous sommes loin de ces rappels à coups de dizaines de millions de centimes à l'égard des enseignants et des fonctionnaires du temps de la splendeur du baril. Aujourd'hui, après le brutal réveil, voilà les pouvoirs publics obligés de taxer à tout-va pour que les caisses de l'Etat ne se vident pas. Nous avons donc vécu sur nos rentes sans songer un instant à varier la production nationale et la libérer ainsi de la dépendance des hydrocarbures. Ainsi, des secteurs comme l'agriculture, le tourisme, l'énergie solaire, la petite et moyenne entreprise, n'ont fait l'objet d'aucun changement ni plan de relance parce que confortés sans doute par la manne pétrolière que nous crûmes intarissable et éternelle. Aujourd'hui, confrontés à la dure réalité, nous essayons de corriger le tir en tentant de développer ces secteurs longtemps oubliés? Est-ce possible maintenant que l'argent manque et que leur relance nécessite quand même de sérieux investissements? Les experts et autres économistes chevronnés attestent que les chances de s'en sortir sont encore intactes. A condition de solliciter des technocrates et des spécialistes du domaine. La relance économique n'est pas l'affaire des politiques.

T. Dj.

Algérie-Emirats arabes unis

14 mémorandums d'entente et accords signés

«14 mémorandums d'entente et accords ont été signés, hier, entre l'Algérie et l'UEA (Union des émirats arabes), dans différents domaines, notamment l'industrie, l'agriculture, la pétrochimie et les services.

La cérémonie de signature s'est déroulée à la résidence d'État de Zéralda, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires de la présidence des Émirats arabes unis, Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyan. En effet, le premier mémorandum, qui a trait à l'investissement minier, a été signé, du côté algérien, par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, et, du côté émirati, par le ministre d'État aux Affaires financières, Obaid Bin Humaid Al Tayer. Le deuxième accord a été signé, du côté algérien, par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, et, du côté émirati, par Moubarak El Mansouri, gouverneur de la Banque centrale.

Le troisième mémorandum a été signé par Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprises, et, du côté émirati, par le président de l'Union émiratie des chambres de commerce et d'industrie, Mohammed Thani Al Rumaithi. Le quatrième mémorandum a été signé, du côté algérien, par Rachid Chaouki, directeur de l'industrie militaire, et, du côté émirati, par Mohamed Al Mheri, président exécutif de la société Abar. Ce mémorandum porte essentiellement sur la création d'une entreprise mixte de production et de maintenance de la marque commerciale Mercedes-Benz.

Le cinquième a été signé, du côté algérien, par Laïd Benamor, président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et, du côté émirati, par Mohammed Thani Al Rumaithi. Cette rencontre a permis également la signature d'un accord entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le ministère émirati du Changement climatique pour la réalisation d'une réserve naturelle. Outre cela, un protocole d'accord de partenariat a été signé entre Naftal, Asmidal et l'entreprise émiratie, Algérie Frob. Il y a lieu de rappeler qu'environ 40 accords et mémorandums d'entente ont été signés entre les Émirats arabes unis et l'Algérie. Ils portent sur l'investissement, le partenariat, la normalisation, la gestion des parcs industriels, les petites et moyennes entreprises, le tourisme, la non double imposition, l'enseignement, la magistrature, l'agriculture, l'environnement, l'information, le transport maritime, les ports, les services aériens et même la protection du consommateur.

Moussa O.

Après les sorties de Sellal à Riyad et de Lamamra à Doha

L'Algérie gagne à nouveau en influence au Moyen-Orient

A voir ces mouvements de va-et-vient de nos officiels, on comprendrait aisément que le gouvernement intègre désormais les pétromonarchies du Conseil de coopération du Golfe (CCG) dans ses efforts destinés à attirer les investissements directs étrangers (IDE). C'est ainsi qu'après le déplacement effectué la semaine dernière par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en Arabie saoudite où il a rencontré de nombreux hommes d'affaires locaux, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est rendu dernièrement au Qatar pour dénicher de nouvelles opportunités d'affaires. De son côté, le Président Bouteflika a accueilli, mardi à Alger, le vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires de la présidence des Emirats arabes unis, Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyan. Ce ballet diplomatique n'est pas près de s'arrêter puisque nos sources soutiennent que l'agenda du gouvernement prévoit de nombreuses autres visites de responsables algériens dans les pays du Moyen-Orient. La décision du chef de l'Etat de se tourner vers le Golfe arabo-persique n'est pas difficile à comprendre. Bien qu'ils soient également touchés par la baisse des prix des hydrocarbures de manière générale, les pays membres du CCG disposent d'importantes réserves en devises qui peuvent leur permettre d'investir massivement dans n'importe quel pays au monde. Ce n'est pas le cas des pays de l'Europe occidentale, les partenaires économiques traditionnels de l'Algérie. A l'exception notable de l'Allemagne, tous les autres s'enfoncent chaque jour un peu plus dans la crise. A titre d'exemple, les seuls Emirats arabes unis possèdent le plus important fonds souverain au monde en termes d'actifs sous gestion, l'Abou Dhabi Investment Authority (ADIA). Basée à Abou Dabi, l'ADIA qui gérerait plus de 875 milliards de dollars américains d'actifs est chargée d'investir les revenus de l'Emirat d'Abou Dabi à travers le monde pour les faire fructifier. Ce fonds, entièrement détenu et gouverné par le gouvernement d'Abou Dhabi, est présidé par le cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyane. Le choix du Président Bouteflika d'inviter en premier le vice-président du Conseil des ministres s'explique par le fait que la coopération algéro-émiratie se porte déjà plutôt bien. Les deux pays coopèrent dans les secteurs de la pharmacie, des transports, de la défense, des PME-PMI et de l'industrie mécanique. Pour la petite histoire, c'est grâce à un investissement émirati que le ministère algérien de la Défense produit aujourd'hui ses propres véhicules militaires sous le label Mercedes. La marge de progression de cette coopération est néanmoins encore grande. C'est la raison pour laquelle l'Algérie attend davantage de son partenaire d'autant que celui-ci considère aussi l'Algérie comme un partenaire stratégique de par le volume des échanges commerciaux en dehors des hydrocarbures. Celui-ci a atteint 493,2 millions de dollars en 2014 contre 423,9 millions de dollars en 2013. Dans l'absolu, l'exemple émirati est également à suivre. L'Algérie a beaucoup à apprendre de son expérience. C'est l'un des rares pays arabes à ne plus dépendre de son pétrole. Mais il n'y pas que cela. Le rapprochement voulu par le chef de l'Etat avec certaines pétromonarchies peut offrir la possibilité à l'Algérie de gagner à nouveau en influence au Moyen-Orient, une région sur laquelle elle ne semble plus avoir aucune emprise et où beaucoup de ses adversaires ont pris une sacrée longueur d'avance.

K. H.

Hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques

14 amendements en examen à l'APN

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale s'est penchée hier sur 14 amendements proposés au projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques interdites aux binationaux. Parmi ces amendements, ceux introduits par des députés du RND et du Parti des travailleurs (PT) visant à élargir les fonctions concernées par la nationalité algérienne exclusive à celles de l'ambassadeur, du consul général, du député, des secrétaires généraux de ministères et des PDG de grandes entreprises, à l'instar de Sonatrach. Le projet de loi en débat à l'APN renferme 15 fonctions militaires et civiles interdites aux détenteurs d'une double nationalité. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait affirmé dimanche dernier que le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive consacrait le principe d'équité entre tous les citoyens en matière d'accès aux hautes fonctions de l'Etat. Ce projet de loi vise, selon lui, à «rassurer la communauté nationale à l'étranger et conforter leur sentiment d'appartenance à la nation, en leur ouvrant l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat», en vertu des nouvelles dispositions contenues dans la dernière révision constitutionnelle, dont l'article 27 qui stipule que «l'Etat veille à la sauvegarde de l'identité des citoyens résidant à l'étranger et au renforcement de leurs liens avec la nation, ainsi qu'à la mobilisation de leur contribution au développement de leur pays d'origine», avait indiqué le ministre. Ce projet polémique va être soumis au vote des députés lundi prochain ainsi que le projet de loi relatif à l'état civil.

La séance de dimanche sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif à la retraite, vivement contesté par les travailleurs. D'ailleurs, depuis deux jours, l'intersyndicale regroupant 17 organisations des travailleurs poursuit sa grève cyclique et menace de recourir à une grève illimitée si ce projet de loi est voté par le Parlement. Les députés ont également examiné mardi le projet de loi relatif à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière, selon l'ordre du jour de l'APN. Aussi, le projet de loi d'orientation sur le développement de la PME et le projet de loi relatif à la retraite sera soumis au vote des députés mercredi prochain. Les membres de l'APN vont se consacrer aux questions orales durant la séance d'aujourd'hui.

S. B.

La liste définie par ledit projet de loi renferme 15 fonctions inhérentes à des responsabilités militaires et civiles, à savoir:

-Président du Conseil de la nation.
-Président de l'Assemblée populaire nationale (APN).
-Premier ministre.
-Président du Conseil constitutionnel.
-Membres du gouvernement.
-Secrétaire général du gouvernement.
-Premier président de la Cour suprême.
-Président du Conseil de l'Etat.
-Gouverneur de la Banque d'Algérie.
-Responsables des corps de sécurité.
-Président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections.
-Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).
-Commandants des forces armées.
-Commandants des Régions militaires.
-Toute haute responsabilité militaire fixée par voie de règlement.

14e édition du SITP-2016

Une manifestation aux dimensions internationales

Le ministère des Travaux publics et des Transports organise, en collaboration avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), la 14e édition du Salon international des travaux publics (SITP-2016) , qui se tiendra du 23 au 27 Novembre au Palais des expositions, Pins Maritimes.

L'ouverture officielle de cette édition, inscrite sous le thème: «Bien réaliser est notre objectif; erntretenir est notre mission», a été inaugurée par le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï, accompagné du ministre de l'Aménagement du territoire du tourisme et de l'Artisanat et Abdelouahab Nouri. Ainsi, 400 exposants répartis sur 213 nationaux et 187 étrangers représentant 18 pays, ont pris par cette riche manifestation. Le rendez-vous constitue une véritable plateforme d'échange d'expériences, de technologie et du savoir-faire, mais aussi une occasion pour les participants de conclure des accords de partenariats mutuellement bénéfiques. S'exprimant lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite des stands, le ministre Boudjemaâ Talaï a mis l'accent sur l'importance du développement du secteur des travaux publics, notamment dans le cadre de l'émergence du pays et de sa croissance économique. Aussi, il saisira cette occasion pour rappeler les efforts consentis jusqu'ici, par les pouvoirs publics en vue d'organiser, au mieux, ce secteur. En ce sens, rappelons que beaucoup a été fait en matière de réalisation des tronçons d'autoroute. D'ailleurs, le ministre s'est dit satisfait de la cadence et la qualité des travaux actuellement en cours. Les sociétés réalisatrices sont toutefois sommées à faire plus d'effort en vue d'achever les projets dans les temps impartis. Pour conclure, le ministre s'est dit satisfait de la forte participation, tant nationale qu'étrangère. A noter que les différents pavillons réservés au Salon couvrent une superficie globale de 18 558 m². Ce Salon se consacre aux différentes activités du secteur des travaux publics à l'exemple des «travaux d'entretien routier, traitement de levage et manutention, équipements de la route, des aéroportuaires et maritimes». Deux journées d'études et une rencontre B to B seront, également, organisées en marge du salon. La première prévue pour jeudi, sous le thème «les techniques de réalisation et d'entretien des infrastructures de base». La seconde est prévue pour le dimanche, sous le thème «les outils de gestion à mettre en place pour un système de contrôle efficace et une veille normative pérenne». Tandis que la rencontre est prévue pour le samedi, et sera organisée par les Indonésiens sur les possibilités d'investissement en Algérie.

Amel Driss

32e session du Conseil des ministres arabes de la Justice au Caire

Louh y prend part

Le ministre de la justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, prend part ce jour aux travaux de la 32e session du Conseil des ministres arabes de la justice, prévue au siège du secrétariat général de la Ligue au Caire. L'ordre du jour de cette réunion porte sur plusieurs questions importantes dont la lutte antiterroriste, la criminalisation du paiement de rançons aux groupes terroristes, la piraterie, les vols à main armée et les crimes de corruption. Le Conseil des ministres examine entre autres «le renforcement de la coopération arabe, l'uniformisation des législations arabes et le code arabe d'investissement», a indiqué un communiqué du ministère. Il évoquera aussi plusieurs projets de protocoles arabes sur «la lutte contre la traite humaine, l'interdiction et la lutte contre la piraterie et les vols à main armée et la lutte contre la prolifération d'armes dans la région arabe, outre des projets de conventions arabes sur «l'organisation de la transplantation et de la greffe d'organes, l'interdiction et la lutte contre le clonage humain et l'organisation de la situation des réfugiés dans les pays arabes». L'Algérie abordera pour sa part le processus de réforme engagé dans le secteur de la justice, notamment «le saut qualitatif» enregistré dans ce domaine.

Sida

L'Algérie a réussi à endiguer la maladie

L'Algérie compte parmi les pays ayant réussi à endiguer la propagation du virus HIV sida et s'inscrit désormais dans la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD), a indiqué hier le représentant de l'Onusida en Algérie, Adel Zeddam.

Intervenant lors d'une conférence de presse animée autour de l'initiative «el yed fel yed» (main dans la main), initiée depuis par la Chaîne III de la Radio algérienne dans le cadre de la lutte contre la maladie du sida, le représentant de l'agence onusienne s'est félicitée du fait que l'Algérie a réussi à maîtriser la propagation de cette redoutable pathologie et à réaliser ainsi l'un des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce faisant, l'Algérie s'est inscrite dans l'ère de la réalisation des ODD, lesquels prévoient, entre autres défis, de mettre définitivement fin à cette épidémie à l'horizon 2030. Le même responsable a fait savoir que quelque 10 300 cas de sida ont été recensés par le laboratoire national de référence depuis l'apparition de la maladie en Algérie en 1985, dont 500 nouvelles infections répertoriées au 30 septembre 2016. Pour le représentant du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef), Marc Lucet, l'Algérie est en mesure d'atteindre les ODD en matière de lutte contre le sida, insistant sur la nécessité d'une «connaissance juste» des modes de transmission de la maladie, à travers l'information que doivent relayer les médias, l'école, la famille et la société. Allant dans ce sens, la représentante du Fonds des Nations unies pour la Population (Fnuap), Badiaa Haddouche, a souligné l'importance d'une «information fiable», d'autant que celle-ci s'adresse à un public essentiellement jeune, d'où le rôle des réseaux sociaux dans ce sens, a-t-elle ajouté. Pour la Coordinatrice nationale du programme ONU-Femmes en Algérie, Imane Hayef, la lutte contre le sida ne saurait aboutir sans l'élimination de l'inégalité entre hommes et femmes. Expliquant l'implication de la Radio algérienne pour endiguer la propagation du sida, le journaliste Yazid Hamadouche, en charge de l'initiative «el yed fel yed», a évoqué «une aventure humaine unique» qu'il mène depuis six ans et pour laquelle sont mobilisés, aux côtés des médias, des artistes, des représentants de la société civile, des organismes nationaux et internationaux. Pour l'édition actuelle, les organisateurs prévoient de reconduire, samedi prochain, l'action consistant en une chaîne humanitaire qui sera formée symboliquement à travers le territoire national, de même qu'un gala artistique, prévu jeudi 1er décembre à la salle Atlas de Bab El Oued (Alger). Outre la Chaîne III, les Chaînes I et II sont également engagées à travers des grilles de programmes spécialisées étalées sur plusieurs jours, dans la démarche de sensibilisation et d'information sur les dangers du sida.

Derbal Yasmine

4e sommet Afrique-Monde arabe à Malabo

Messahel représente l'Algérie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, représentera l'Algérie aux travaux du 4e sommet Afrique-Monde arabe, prévu mercredi et jeudi à Malabo (Guinée Equatoriale). Placé sous le thème «Ensemble pour le développement durable et la coopération économique», ce sommet se penchera sur l'«évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action adopté lors du 3e sommet, tenu au Koweït en 2013». Les discussions porteront également sur «les voies et moyens à même d'approfondir ce cadre de coopération à un moment où l'Afrique et le Monde arabe s'emploient à relever collectivement les défis communs auxquels ils font face».

La tenue de cette quatrième édition «témoigne de la volonté affichée par les Etats africains et arabes à donner une nouvelle impulsion à ce cadre de coopération dont le principe fondateur avait été retenu lors du sommet de la Ligue arabe, tenu à Alger en Novembre 1973», note la même source. Ce sommet sera coprésidé par les Présidents en exercice de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, à savoir Driss Itno Deby, Président du Tchad, et Mohamed Ould Abdelaziz, Président de la Mauritanie.

Economie

L'Algérienne des Eaux en grande difficulté financière

L'Algérienne des Eaux (ADE) rencontre des difficultés financières en raison des créances impayées qu'elle détient sur ses clients (administration et ménages), ainsi que de la faiblesse du montant de la sujétion publique, a révélé son directeur général, Hocine Zaïer.

L'ADE détient des créances estimées à 45,5 milliards de dinars dont 33,5 mds DA (65%), auprès des ménages et douze (12) mds DA (26%), auprès de l'administration, selon les chiffres présentés récemment, lors d'une réunion de Zaïer avec les directeurs centraux et les directeurs de zones de cette entreprise. A titre d'exemple, les créances détenues par l'unité de Ouargla sont de trois mds DA, de Tizi-Ouzou de 1,7 md DA et de Tlemcen de 1,5 md DA. Face à cette situation, Zaïer a insisté sur le besoin d'améliorer le recouvrement des créances qui s'est élevé à 21 mds DA à la fin du mois d'octobre 2016, ajoutant que sur les deux deniers mois de l'année en cours, il faudrait atteindre 8 mds de DA, pour réaliser les objectifs fixés pour 2016 fixés à 29 mds de DA de recouvrement. Une amélioration de ces paramètres est d'autant plus importante que la sujétion de service public fait l'objet de restrictions importantes, a-t-il relevé. Cette sujétion s'est élevée à quatre mds de DA en 2015, alors que les besoins ont été évalués à 17 mds de DA, sur la même année, a indiqué Zaïer qui prévoit une «année difficile» en 2017, avec une sujétion d'un milliard de DA, ce qui devrait déboucher sur un déficit prévisionnel de 20 mds de DA. Les charges globales de cette société s'élèvent à 44 mds de DA, alors que le chiffre d'affaires ne dépasse pas les 26 mds de DA, soit 59% de ces charges. Il a indiqué que 15% de l'eau distribuée est encore facturée au forfait et 26% des points de production ne sont pas dotés de compteurs. Ceci montre l'ampleur de l'effort à déployer pour mieux maîtriser les paramètres de gestion. «Ces difficultés financières ont commencé à se répercuter sur certaines unités, dont les travailleurs n'ont pas perçu leurs salaires du mois dernier», a-t-il avisé. En plus de ces difficultés structurelles, ajoute la même source, certaines unités font face à des aléas conjoncturels comme l'unité d'Annaba qui se trouve dans une situation «délicate», après l'échec d'un partenariat conclu avec une entreprise allemande. La question récurrente des fuites a aussi été évoquée : l'état des réseaux confiés à l'ADE est souvent à l'origine du faible rendement. Vétustes, comportant de nombreuses lacunes, ces réseaux d'eau présentent un handicap dès le départ. Mais les vieux réseaux ne sont pas les seuls en cause : Techniquement, les réseaux sont conçus pour une durée de vie de trente ans, mais

beaucoup de nouveaux réseaux commencent à révéler des défaillances au bout deux ans seulement, ont révélé des responsables lors de cette réunion. Il a aussi été évoqué les réseaux non conformes, mal dimensionnés, mal réalisés, qualité de conduites contestable, matériaux non conformes, non-respect des normes.

Moussa O.

Collectivités locales

5200 fonctionnaires en formation à Blida

Une convention a été signée, mercredi à Blida, entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Université «Ali Lounici de Blida 2», en vue de la formation de 5200 fonctionnaires, employés au niveau de 1541 communes du pays. Cet accord de formation a été signé, par le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelhalim Merabti et le recteur de l'université de Blida, Ahmed Challal. L'accord engage l'université de Blida à prendre en charge la formation de 5200 administrateurs recrutés, en 2015, par les 1541 communes du pays et ce, en application d'une convention signée, en 2015, entre le ministère de l'Intérieur et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les bénéficiaires de cette formation, d'une durée de sept semaines pour chaque session, seront, entre autres, initiés au code administratif, les conflits administratifs, l'aménagement du territoire, la loi sur le foncier, la gestion des biens financiers et fiscaux locaux. «Cette convention vise la réunification des vues et visions des fonctionnaires au niveau de toutes les communes de pays, afin qu'il n'y ait pas de divergences dans les programmes», a indiqué Merabti, dans son allocution en marge de la cérémonie de signature. Il s'agit, surtout d'«inculquer aux nouveaux employés des connaissances», qui leur permettront de mieux s'adapter avec les nouvelles missions qui leurs seront assignées en tant qu'administrateurs, chargés d'accompagner les projets du ministère de l'Intérieur, relatifs à la modernisation et améliorations du service publique, parallèlement aux projets visant à faire de la collectivité locale un acteur dans la création de la richesse, la valorisation des biens de la commune et la prise en charge des conflits en son sein», a-t-il souligné. «Le choix de l'université de Blida pour cette tâche, a été dicté par le fait que cet établissement compte un staff encadreur qualifié, ayant déjà acquis une expérience dans l' administration locale», a expliqué Merabti. Il a aussi fait part d'autres conventions de formation signées, entre autres, avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Université de la formation continue. Parallèlement, des accords de formation ont été également, signés avec la France, l'Espagne et la Chine, aboutissant à la formation, depuis deux ans, de plus de 180 cadres dans différents domaines. Abordant la stratégie de formation adoptée, par sa tutelle, au titre de l'accompagnement de la reforme administrative, le responsable a souligné, qu'elle est basée sur trois axes principaux, représentés par la formation de base assurée aux nouvelles recrues, de 2014 et 2015, des collectivités, dont près de 13000 ont été formées cette année. Quant au 2e axe, il porte sur le recyclage et mise a niveau des connaissances de tous les fonctionnaires, agents, contractuels et cadres (secrétaires généraux des daïras, chefs des services et élus locaux), au titre d'un programme de formation, dont la perspective s'étale de 2015 à 2019.
Le troisième axe de cette stratégie engage l'université algérienne à s'ouvrir sur l'administration locale, en vue de la faire profiter de ses compétences. Merabti a mis en exergue l'importance des reformes engagées, par sa tutelle, en matière de modernisation et amélioration des prestations publiques, soulignant également, le rôle dévolu aux collectivités dans la création de la richesse et l'attraction de l'investissement, d'où leur besoin pour une ressource humaine qualifiée pour ce faire. A son tour, Challal a affirmé, la «disposition de son établissement à être un élément actif, dans le développement national, en général et le développement humain, de façon particulière».
Dans son intervention, à l'occasion, le wali Abdelkader Bouazghi, a rappelé les trois points ayant constitué la base des décisions prises, lors de la rencontre ayant réuni, depuis une semaine, les walis avec le gouvernement, soit l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la révision du système des impôts et la modernisation de l'administration et le programme d'investissement, affirmant que tous ces points ont pour un facteur commun la «qualification de la ressource humaine».

Souad S.

Parti El Karama

Mohamed Benhamou, appelle à renforcer la prise en charge des catégories sociales vulnérables

Le président du parti El Karama, Mohamed Benhamou, a appelé, hier à Alger, à la nécessité de «renforcer la protection sociale des catégories vulnérables de la société, notamment en cette conjoncture économique difficile que traverse le pays, en raison de la chute des cours pétroliers». Lors d'une rencontre avec les membres du bureau politique du parti, Benhamou a souligné, que «la conjoncture économique difficile que traverse l'Algérie actuellement, exige un partage des charges avec toute la composante de la société et le renforcement de la protection sociale, au profit des catégories les plus vulnérables». Benhamou a estimé, que la hausse des taxes et des impôts prévue dans la loi de Finances 2017, adoptée mardi, par l'Assemblée populaire nationale (APN), était «inéluctable pour faire face à la crise financière induite par la chute des cours pétroliers». Il a toutefois, mis en avant «la nécessité de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et d'œuvrer à réaliser le développement économique, en dehors des hydrocarbures». Revenant à l'activité politique, le président du parti El Karama a affirmé, la participation officielle de sa formation politique aux prochaines élections législatives et locales, «en vue d'opérer un changement positif, qui profitera au citoyen». Il a plaidé, par ailleurs, pour l'organisation «d'élections intègres et transparentes pour élire des députés compétents, pour représenter le peuple au sein de l'institution législative et des assemblées locales», appelant «à une implication massive des jeunes, de la femme dans l'activité politique et dans la prise de décision».

Pour non-respect aux règles d'hygiene

4 850 infractions dans le commerce des œufs et produits carnés

Pas moins de 4 850 infractions ont été constatées dans le processus de production, de commercialisation des volailles, œufs et produits carnés (viande hachée, merguez, pâté et cachir), a-t-on appris auprès d'un haut responsable du ministère du Commerce.

Ph : Slimane Lotfi ©

Le non-respect des règles d'hygiène et des conditions de conservation (240), la non-conformité de produits, la commercialisation des produits impropres à la consommation (242) ou de produits corrompus (47), l'abattage clandestin (50), les infractions dans la production et la commercialisation des produits carnés, volailles et œufs sont les principales violations des règlements relevées par deux enquêtes lancées par ce ministère au cours de l'année 2016. Dans le cadre de l'enquête relative à la filière des volailles et des œufs, environ 12 500 interventions à travers l'ensemble des opérateurs aux différents stades de mise en consommation des volailles ont été menées, précise le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes auprès de ce ministère, Abderrahmane Benhazil. Dans le détail, 12 023 interventions ont été effectuées au niveau du circuit de la commercialisation pour le contrôle des conditions de conservation, de conditionnement et d'hygiène et 475 autres dans des abattoirs pour la vérification du respect des règles d'usage en matière d'hygiène dans les locaux d'abattage, du personnel et des équipements. «Ces interventions ont permis la constatation de 2 175 infractions relatives au non-respect des règles de la qualité et des pratiques commerciales, l'établissement de 2 093 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 120 locaux commerciaux», fait savoir Benhazil. Les services de contrôle ont procédé à la saisie de plus de 31 tonnes de volailles et d'œufs d'une valeur de 9,6 millions de dinars. Cette enquête a mis en lumière l'existence de plusieurs infractions : le non-respect des règles d'hygiène (1 208 infractions).

Produits carnés : 40% des échantillons non conformes

Quant à la seconde enquête qui a concerné la viande hachée, la merguez, le pâté et le cachir, elle a été menée du fait «du caractère vulnérable et des risques réels que représentent ces produits pour la santé des consommateurs», relève le même responsable. A cet effet, des opérations de contrôle et d'inspection aux différents stades de mise à consommation ont été engagées au niveau des unités de fabrication, de transport, de la distribution et la vente au détail. L'opération s'est articulée autour de la vérification des aspects du respect des conditions d'hygiène des locaux, des équipements et du personnel ainsi, que du contrôle de la conformité des produits et de la vérification de l'étiquetage et de l'obligation de l'information du consommateur. Dans ce cadre, les agents de contrôle ont effectué 20 067 interventions ayant touché 74 unités de production, 19 334 détaillants et 659 transporteurs de ces produits, précise-t-il. Ces interventions ont permis la constatation de 2 675 infractions, l'établissement de 2 511 procès-verbaux et la saisie de plus de 25 tonnes de ces produits d'une valeur de 9,7 millions de dinars et la proposition de fermeture de 231 locaux commerciaux. Les résultats du contrôle ont fait ressortir que la majeure partie des infractions pour les produits carnés a été principalement observée au niveau de la vente au détail et au niveau des boucheries. Les infractions concernent essentiellement le non-respect des règles d'hygiène, lors de la préparation et de la manipulation, ainsi que les mauvaises conditions de conservation de ces produits. Au plan du contrôle analytique, 2 137 prélèvements ont été effectués aux fins d'analyses physico-chimiques et microbiologiques.

Malika D.

Brent

Les prix du pétrole frôlaient les 50 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole ont poursuivi leur progression hier, en cours d'échanges européens à une semaine de la réunion officielle de l'Opep, les investisseurs semblant miser sur un accord de l'Organisation pour limiter sa production, suite à l'accord d'Alger de septembre dernier. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a grimpé de 15 cents à 49,27 dollars, en fin de la matinée sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a pris également 15 cents à 48,17 dollars.
En dépit d'une forte volatilité, les cours de pétrole brut s'engageaient pour une quatrième séance consécutive de hausse, après une réunion de travail du comité technique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), sur l'accord de limitation de la production. «Cette fois-ci, le comité technique (qui s'est réuni lundi et mardi), est au moins parvenu à s'accorder sur une proposition qui sera soumise aux ministres», lors de la réunion officielle de l'Opep, le 30 Novembre à Vienne, ont souligné des analystes. «Selon la plupart des sources, la proposition sera de réduire la production de chaque pays, hormis le Nigeria et la Libye, entre 4 et 4,5% en se basant sur les niveaux d'octobre», ont-ils rapporté. Si cette proposition est bien retenue, cela signifierait que les demandes de l'Iran et de l'Irak, qui voulaient également être exemptées d'une limitation, n'ont pas été écoutées, avancent des experts. Avec tous les yeux rivés sur l'Opep, la publication des réserves américaines de pétrole par le Département américain de l'Energie (DoE), attendue en milieu de séance en Europe, était peu commentée. Les réserves arrêtées au 18 Novembre pourraient avoir augmenté d'un million de barils pour le brut, de 900 000 barils pour l'essence, mais diminué d'un million de barils pour les produits distillés.

Ali B.

Transport maritime des marchandises

Protocole d'accord entre Cnan-Nord et CMA-CGM

La Compagnie nationale de navigation (Cnan) renforce sa coopération avec l'armateur français de transport maritime CMA-CGM. D'ailleurs, les deux compagnies ont procédé récemment à la signature d'un protocole d'accord et d'échange d'expérience. D'après un responsable de la Cnan-Nord, une filiale de la Cnan, les deux compagnies (CMA-CGM et Cnan Nord) peuvent effectuer des échanges de services, dans le transport de la marchandise depuis ou vers l'Algérie et la France dans le cas où ces deux compagnies ne disposeraient pas de navires dans l'immédiat. Il s'agit, d'après ce responsable d'une «coopération opérationnelle d'une ligne maritime commune reliant directement le Nord de l'Europe et les ports d'Algérie. Le protocole d'accord prévoit aussi une coopération logistique entre les deux compagnies telles la location d'espaces à bord des navires océaniques de CMA-CGM et la mise à disposition d'équipements conteneurs».
Le partage d'expertise entre Cnan-Nord et CMA-CGM en matière d'échange et de la formation du personnel naviguant et des cadres figure également, parmi les objectifs de cet accord. Pour rappel, dans le cadre du transport maritime, un plan de développement du pavillon national prévoit l'acquisition de 25 navires, dont 18 cargos pour Cnan-Nord et sept navires pour Cnan-Med, l'autre filiale du groupe Cnan. Il faut signaler par ailleurs, que l'armateur français CMA-CGM, selon le quotidien français les Echos, est tombé dans le rouge au troisième trimestre de son exercice 2016. La compagnie a enregistré une perte nette de 268 millions de dollars, contre un bénéfice net de 51 millions de dollars l'an passé. Toutefois, on fait valoir chez CMA-CGM que la marge opérationnelle récurrente, indicateur de référence, s'est améliorée au troisième trimestre, par rapport au trimestre précédent. Elle reste négative, à -1,9 % (-1,3 % hors acquisition), quand elle était de 4 % un an plus tôt, mais cela constitue «une performance opérationnelle, parmi les plus résistantes de l'industrie», souligne un porte-parole du groupe», note la même source.

H.H.

Salon du Transport et de la Logistique

Une occasion pour les exposants de promouvoir leurs services

Le Salon international du Transport et de la Logistique (Logistical), qui s'est tenu du 21 au 24 Novembre au Palais des Expositions à Alger, est une opportunité pour les opérateurs de cette filière d'exposer leurs offres de services et d'attirer des clients potentiels. Rencontrés lors de ce salon, les représentants de certaines entreprises participantes à cet évènement économique ont salué l'initiative d'organiser, pour la première fois, un salon dédié à la logistique des transports. A ce propos, le directeur de la stratégie auprès du Groupe public de transport routier des marchandises «Logitrans Transport et Logistique», Omar Menouar, a indiqué que ce salon spécialisé permettait d'élargir le champ des prestations offertes par les intervenants, dans la chaîne logistique. Dans ce sens, il a rappelé la signature récente d'un protocole d'accord entre son groupe et la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) pour le transport des marchandises, combinant l'aérien et le terrestre.
Cet accord est susceptible d'apporter des solutions pratiques aux problèmes liés au transport des marchandises, notamment dans les zones enclavées, selon lui.
Le souci d'améliorer les conditions et les prestations du transport des marchandises, anime les différents intervenants de la chaîne logistique, tel le cas de l'Entreprise portuaire de Béjaïa. Dans ce sens, le Pdg de cette entreprise, Achour Djelloul, est revenu au programme de développement engagé par son entreprise pour moderniser ses installations et hisser ses prestations aux standards internationaux.
Le port connaîtra, à cet effet, de nouveaux aménagements (extensions, construction de quais, réalisation des appontements pour la réception de gros navires pétroliers...), auxquels s'ajoute l'ouverture d'une nouvelle gare maritime en février 2017, sensée augmenter la capacité de transport des voyageurs.

BREVE

BLIDA

- Plus de 10 700 produits pyrotechniques (pétards et feux d'artifice) de contrebande ont été saisis par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) à la Chiffa (Blida), a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Les éléments de la gendarmerie ont effectué une saisie de 10 700 pétards, d'une valeur de 870.000 DA, en plus de 111 feux d'artifices d'un coût de 4.650 DA, a-t-on ajouté de même source, signalant l'arrestation de deux personnes (23 et 38 ans) impliquées dans cette affaire.
- La brigade de la gendarmerie de Larbâa, à l'est de Blida, a réussi à mettre hors d'état de nuire deux ressortissants maliens accusés de falsification de monnaie et d'escroquerie. L'opération a été possible grâce au concours d'une personne (37 ans) qui a dénoncé l'activité de ces deux ressortissants clandestins, après qu'ils aient tenté de l'escroquer. Les services concernés ont procédé à leur arrestation, et saisi, sur eux, tout le matériel utilisé dans la falsification des billets de banque. Ils ont été présentés devant le parquet qui a ordonné leur placement à la maison d'arrêt de Boufarik.

Ville d'Alger

«Portail Sablettes» une entrée moderne sur le centre de la capitale

La baie maritime à l'est d'Alger, vient de se doter d'un imposant édifice urbanistique d'un coût de 180 millions de dinars, à savoir un portail juste à l'entrée de la promenade des Sablettes, a-t-on appris auprès du bureau d'études en charge du projet.

De dimension gigantesque et du haut de ses 17m, le portail apparaît visible sur des kilomètres tout au long de l'autoroute reliant Dar El Beïda au centre ville et dont les travaux de réalisation ont été entamés en 2013, a déclaré le responsable du bureau d'ingénierie «Arcades», Boulenouar Rachid. L'édifice, réceptionné début 2016, a été conçu dans un style mauresque et se distingue par son immense arcade de 6m de diamètre, sous laquelle passent les véhicules affluant vers la promenade maritime et ses deux autres petites arcades de 3m, qui rappellent d'emblée les sites archéologique de l'ancienne ville d'Alger. Boulenouar a indiqué également, que l'objectif était de doter la ville d'Alger d'un portail moderne, qui viendra s'ajouter aux autres portails historiques à l'instar de Bab El Oued, Bab Edzira, Bab Azzoun, Bab Ejdid, Bab Ediwana et Bab el Bahr. Pour la réalisation de cet édifice peint en blanc, les concepteurs ont recouru à la pierre locale venue droit de Sidi Bel-Abbès connue sous le nom de «Hajrate Edhaya», qui ressemble énormément au marbre. L'extraction de cette pierre a été confiée à l'Entreprise nationale des gravats en se référant à l'expérience syrienne en matière de plâtrage et de décoration des façades, a-t-il encore déclaré. Il a précisé à ce sujet que cet édifice réalisé, selon les normes parasismiques a nécessité un forage de 23m pour asseoir 11 pilotis stables, devant soutenir cette masse de ciment. D'autre part, des espaces entourant le portail avec des carrés de gazon, une fontaine et une allée menant vers le parking ont également été aménagés. Le visiteur aperçoit de suite ce pigeon blanc, qui se tient tout en haut du portail avec à son bec une branche d'olivier symbolisant les valeurs de paix, d'amour et de liberté. Par ailleurs, l'intervenant a annoncé, qu'un deuxième projet similaire était en cours de réalisation à l'entrée principale de la ville de Sidi Abdallah avec des dimensions doublées soit 40m, une largeur de 7m et une hauteur de 21m. Les travaux de ce portail, qui devra être réceptionné fin 2016 ont débuté récemment avec la société COSIDER.

Houda H.

Voie ferrée Thenia - Tizi-Ouzou

Le projet d'électrification opérationnel en juillet 2017

Le projet d'électrification de la double voie ferrée reliant Thenia -Tizi-Ouzou, sera opérationnel en juillet 2017, a assuré le wali de Boumerdès, Madani Fouatih Abderahmane. «Ce projet, très attendu par les citoyens, devrait être opérationnel en juillet 2017, eu égard à la cadence imprimée à ses travaux», a estimé le chef de l'exécutif de Boumerdès, dans une déclaration en marge d'une visite de travail, dans la commune de Thenia. Après, une inspection du chantier de cette ligne ferroviaire, le wali a écouté un exposé relatif, à une étude d'aménagement du centre ville de Thenia, qui a été fortement dégradé des suites des travaux de réalisation des deux tunnels, au titre de ce projet de voie ferrée. Selon l'étude en question, cette opération d'aménagement va nécessiter une enveloppe de pas moins de 121 millions de dinars, dont une partie sera dégagée sur les budgets de la wilaya, de la commune et l'autre sur celui de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Lancé aux travaux en 2012, le projet de modernisation de la voie ferrée Thenia - Tizi-Ouzou, devrait permettre, une fois opérationnel, de relier Tizi-Ouzou vers Alger sopit 100 km, en à peine 1h10 mn, grâce au train à grande vitesse (TGV), dont la vitesse est estimée à 160 km/h. Dans un autre sillage Fouatih, a assuré au niveau du chantier de réalisation de 7000 Logements publics locatifs (LPL) à la cité Ouled Salah, dont une partie destinée à l'éradication des chalets, que le «dossier des chalets sera classé, parmi les premières priorités des autorités locales en 2017». Le wali a affirmé, que des actions sont en cours et en vue de la tenue d'une rencontre élargie à toutes les parties concernes par le «dossier des chalets à Boumerdès», en vue de la mise au point d'une «feuille de route qui permettrais son règlement dans les meilleurs délais» a-t-il ajouté. Pour rappel, ces chalets ont été distribués aux sinistrés du séisme du 21 mai 2003 de Boumerdès, avant leur attribution à des cas sociaux, après le relogement de la quasi-totalité des sinistrés.

Entre 2012 et début 2015, la wilaya a enregistré, la démolition de plus d'un millier de chalets, sur les 15000 affectes aux sinistrés, au lendemain du séisme, indiquent les services de la wilaya. Sachant que Boumerdès a bénéficié d'un programme global de 12000 logements, destinés à l'éradication des chalets et des constructions précaires sur son territoire.

L'évacuation de ces chalets, dont la validité est arrivée à terme, permettra la récupération d'un foncier globale de 400 ha, qui servira à l'implantation d'investissements public, a-t-on ajouté de même source.

Tizi-Ouzou

Une foire des produits de la ruche du 26 Novembre au 3 décembre

Une foire du miel et des produits de la ruche sera organisée, du 26 Novembre au 3 décembre prochain au centre culturel de Draâ Ben Khedda (10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou), a-t-on appris mardi, de l'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura (AAPMD), organisatrice de cet évènement. Cette manifestation initiée en collaboration avec la Direction locale des services agricoles et la chambre d'agriculture, vise plusieurs objectifs, dont la valorisation des produits apicoles du massif du Djurdjura et la sensibilisation du citoyen aux vertus des produits de la ruche, la promotion de l'apiculture par l'insertion des apiculteurs amateurs, dans les milieux professionnels, l'amélioration de la visibilité pour la filière apicole, a indiqué le président de l'AAPMD, Salem Touati. Plus d'une vingtaine d'apiculteurs professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou et de la région Centre du pays, animeront cette foire qui sera une occasion pour les apiculteurs d'écouler leur production et de combattre les miels frauduleux via la vente directe du producteur au consommateur, a-t-on ajouté de même source.

Durant, cette foire l'AAPMD présentera son programme pour le développement de l'apiculture au massif du Djurdjura, à travers plusieurs actions dont l'appui technique aux apiculteurs (information professionnelle, formation pratique et vulgarisation de l'apiculture moderne), la protection, la sauvegarde de la race locale et ses écotypes. L'amélioration du tapis mellifère par l'encouragement à la plantation des plantes utiles aux abeilles et la valorisation des productions de l'apiculture, (par la labellisation du miel du massif du Djurdjura et son classement comme produit du terroir), a indiqué Touati. Ce même apiculteur souligne, que «l'apiculture est une activité génératrice de richesses dans les territoires difficiles et contribue, donc à l'amélioration du cadre de vies des habitants de ses espaces». De plus, a-t-il poursuivis, les abeilles domestiques et sauvages contribuent à la pollinisation de plus de 70% des espèces de plantes à fleurs, d'où «l'intérêt qui doit être accordé par les autorités compétente à la promotion de cette filière».

Naïma G.K.

Blida

Lancement d'un concours des espaces les plus propres

Un concours de la commune, ville et cité les plus propres de la wilaya de Blida, a été lancé dernièrement, dans le cadre des efforts d'embellissement des cités et artères des villes de la région, a-t-on appris, auprès de la cellule de communication de la wilaya. Le concours, qui sera couronné par la remise des prix aux premiers lauréats, récompensera, également, les plus beaux et plus propres jardins publics, surfaces vertes et établissements éducatifs, de formation de la wilaya, au même titre que la plus belle devanture commerciale, a-t-on ajouté de même source. Les résultats de ce concours, qui est ouvert à la totalité des communes, ainsi que les établissements éducatifs et de formation de la wilaya, seront déterminés par une commission englobant des représentants de la Direction de l'environnement, en plus d'associations et organismes du domaine. Selon ses organisateurs, ce concours est également ouvert aux commerçants et présidents des quartiers, vise à promouvoir les efforts de préservation de la propreté et de l'esthétique des cités, dans un objectif de réhabilitation de la belle réputation de la ville des roses, dont la restitution est effectivement en cours, ces derniers temps, grâce aux multiples campagnes de nettoyage et d'embellissement, qui ont touché l'ensemble des communes de la région. Les résultats du concours, visant également à sensibiliser les citoyens et la société civile, sur l'importance de préserver leur environnement, seront annoncés par la commission concernée, après qu'elle ait effectué des tournées sur le terrain, est-il ajouté de même source.

Arab M.

BREVES

CONSTANTINE

- Une opération de recensement des biens de la wilaya de Constantine en vue de leur revalorisation a été lancée, a-t-on indiqué auprès de responsable de la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG). Une cellule technique chargée de recenser et de répertorier le sommier du patrimoine immobilier dont dispose la wilaya a été déjà installée et devra présenter «dans les jours à venir la consistance des biens immobiliers productifs», a-t-on souligné de même source, précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre du processus national en cours de revalorisation des biens de l'Etat.

TEBESSA

- 56 projets d'investissement agricole, sur un total de 86, viennent d'être validés à Tébessa par le comité de wilaya chargé de l'orientation de l'investissement agricole et rural, a-t-on appris auprès des services de wilaya. Ils ont été validés au cours d'une séance de travail ayant réuni le wali et les membres dudit comité. Cette réunion a porté sur l'étude des demandes d'octroi d'actes de concession de terres agricoles formulées au cours des deux derniers mois.

Oum El Bouaghi

Réalisation de 19 groupements de logements ruraux en 2016

Seize groupements d'habitations rurales ont été réalisés à Oum El Bouaghi durant l'année 2016, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Ces groupements d'habitations rurales font partie d'un lot de 44 groupements similaires comprenant 2617 logements ruraux,
a-t-on souligné de même source, précisant que les groupements réceptionnés ont été raccordés aux réseaux d'assainissement, et d'alimentation en eau potable (AEP). Les travaux sont en cours pour le raccordement de 19 autres groupements d'habitations rurales aux réseaux d'assainissement et d'AEP, et ce, avant leurs remises à leurs bénéficiaires, a-t-on souligné de même source, précisant que le restant des groupements soit 6 sont en cours de lancement en travaux.

Khenchela

Saturation de l'ensemble des stations 4G LTE de la wilaya

L'ensemble des stations 4G LTE de la wilaya de Khenchela affiche une saturation avec un nombre d'abonnés de l'ordre de 13 873 a indiqué la chargée de la communication auprès de la Direction opérationnelle des télécommunications (DOT-AT). La saturation des 22 stations 4G LTE d'accès à Internet haut débit implantées à travers les 21 communes de la wilaya de Khenchela influe sur la qualité du service, a précisé Nadia Cherabane. Elle a ajouté que dans le perspective d'améliorer les conditions d'accès à Internet haut débit au profit d'éventuels nouveaux abonnés, la DOT-AT de la wilaya de Khenchela prévoit l'installation de sept nouvelles stations 4 G LTE durant le 1er trimestre 2017, à travers le chef-lieu de wilaya et les localités de Ouled Rechache, Kaïs, et Aïn Touila. S'agissant du réseau d'accès à Internet par câble, en ADSL
Mme Cherabane a fait savoir que cette technique sera remplacée par la généralisation de la nouvelle technologie du MSAN (multi-service access node), qui couvrira d'ici le début de l'année prochaine, la totalité du territoire de la wilaya de Khenchela.

Annaba

Dragage de plus de 120 000 mètres de conduites d'évacuation

Un linéaire de 120 470 de conduites d'évacuation sanitaire et des eaux pluviales a été assaini depuis le début de l'année 2016 à Annaba, a-t-on appris auprès des responsables locaux de l'Office national d'assainissement (ONA). S'inscrivant dans le cadre d'un programme spécial de protection contre les risques des inondations, cette opération de curage a ciblé également 16 156 avaloirs répartis à travers tout le territoire de la wilaya. Les opérations de dragage lancées dans ce sens ont été orientées principalement vers les agglomérations situées dans les zones basses littorales comme la cité d'Oued Dhab, la cité du 11-Décembre, Che-Guevara, la localité de Sidi Brahim et le quartier du 8-Mai-1945.

Les cours d'eau traversant les zones urbaines de la wilaya, à l'instar d'Oued Fercha ont été également ciblés par cette opération d'assainissement, ont précisé les responsables locaux de l'ONA, qui ont mis l'accent sur l'importance de ces travaux dans l'amélioration des conditions de vie des populations.
La wilaya d'Annaba a bénéficié d'un programme spécial de protection contre les risques des inondations portant rénovation des conduites d'évacuation, et réaménagement des cours d'eau et des eaux pluviales, a-t-on rappelé de même source, faisant part de l'impact de cette opération dans la protection de la ville contre les inondations.

Bouhabila Y.

Lutte contre la cybercriminalité

20 affaires traitées en huit mois à El Tarf

Pas moins de 20 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées, à El Tarf, durant les huit derniers mois de l'exercice en cours, a indiqué le commissaire Mohamed Karim Labidi, chargé de la communication auprès de la sûreté de wilaya d'El Tarf. Intervenant, en marge d'une journée de sensibilisation aux dangers de l'internet et la toxicomanie, organisée à l'université Chadli-Bendjedid, le commissaire a précisé que 28 individus ont été impliqués dans ces affaires soulignant que 21 victimes âgées entre 16 et 27 ans ont été recensées dont huit jeunes filles.
La dernière affaire traitée par les services de la police, a-t-il poursuivi, était liée à une affaire de chantage dont a été victime une étudiante, menacée par un jeune internaute de publier des photos privées, subtilisées du compte de la victime, ouvert sur un des réseaux sociaux.
La même source a également rappelé l'importance du numéro d'alerte 104 dont la mise en service a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 21 Novembre 2016, pour lutter efficacement contre les disparitions et rapt d'enfants ou pour dénoncer toute autre forme de délits, au même titre que le reste des numéros verts (15/48 et 17).
S'agissant de la toxicomanie, fléau guettant de nombreux jeunes, la même source a fait savoir que durant les dix derniers mois de 2016, pas moins de 315 affaires liées au trafic de drogue, impliquant 371 inculpés, ont été traitées. Près de 5 kg de kif traité et 2841 comprimés psychotropes ont été saisis, durant cette même période par les services de police dans le cadre de la lutte contre ce fléau.
Au cours de cette rencontre, les moyens matériels et humains déployés dans le cadre de la lutte contre les accidents de la circulation, à l'image des radars et autres équipements ont été présentés au public composé essentiellement d'étudiants.

Tébessa

Des dizaines de citoyens protestent contre un «retard» dans le lancement de chantiers AADL2

Des dizaines de souscripteurs au programme AADL2 de Tébessa ont observé mardi un sit-in devant le siège de l'Agence locale d'amélioration et de développement du logement pour protester contre un «retard» enregistré dans le lancement du chantier de construction de 3000 unités de cette formule de logement, a-t-on constaté. Les souscripteurs, qui ont par la suite organisé une marche vers les sièges de la wilaya et de la direction du logement, revendiquent l'intervention du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour «libérer» le projet de construction de 3000 logements inscrits depuis 4 ans dans le cadre du programme AADL2, a indiqué un représentant des contestataires, précisant que les autorités locales s'étaient engagées «début octobre derniers, suite à un mouvement de contestation similaire, à lancer les travaux dans deux mois sans que rien ne soit jusque là concrétisé».
Contacté, le directeur local de l'AADL a indiqué qu'un accord a été conclu en juillet dernier avec une entreprise turque pour la réalisation de ce programme et qu'un dossier a été transmis au ministère de tutelle pour la délivrance de l'ordre de service.
Le wali Ali Bouguerra a indiqué qu'il est intervenu «personnellement» auprès du ministère de l'Habitat pour «débloquer» ce chantier composé de 1500 logements à Edokane (commune de Tébessa) et 1500 autres unités dans la commune de Boulhaf Eddir.

Bordj Bou-Arréridj

Une caravane médicale effectue plus de 1200 consultations

Plus de 1200 habitants de la localité de Bordj Ghedir, située au sud-est de Bordj Bou-Arréridj ont bénéficié, des prestations d'une caravane médicale pluridisciplinaire ciblant les zones reculées de cette région, a indiqué le directeur local de la Santé et de la Population (DSP). Ces consultations ont été encadrées par un staff médical pluridisciplinaire, composé de médecins généralistes et 14 spécialistes, a précisé Salim Zegrrar soulignant qu'orthoptistes, pédiatres, ORL (Oto-rhino-laryngologie) et chirurgiens dentistes, entre autres, ont pris part à cette caravane. Une campagne de dépistage des cancers du col de l'utérus, du sein et une autre consacrée pour le diabète et l'hypertension artérielle (HTA) ont ponctué la mission de cette caravane médicale a encore ajouté le même responsable. Prodiguant consultations et conseils, l'initiative rehaussée par la présence des médecins spécialistes a connu «une grande affluence» des citoyens de Bordj Ghedir, a-t-on noté soulignant que plusieurs cas liés à la baisse d'audition et les caries dentaires chez les enfants ont été détectés. Les prestations médicales ciblant la gent féminine ont été également favorablement accueillies par la population de Bordj Bou Ghedir, a-t-on encore noté.

Guelma

60 % des offres d'emploi assurés par le secteur privé

Le secteur privé à Guelma est source de 60, 36 % des offres d'emploi proposés durant l'année 2016 par l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), apprend-on mardi de cette antenne. Les entreprises de statut privé ont ainsi émis 2513 offres d'emploi du total de 4163 offres enregistrées par l'ANEM entre janvier et octobre 2016, a précisé la chargée de communication,
Mlle Lamia Oudjani.
Le secteur public a été à l'origine de 963 offres (23,13 %) tandis que les entreprises étrangères opérant dans la wilaya ont émis 687 offres d'emploi (16,5 %), a détaillé la même source.
Les placements effectifs opérés durant la même période ont atteint 3066 placements dont 63,33 % dans le secteur privé, 25 % dans le public et 11,76 % dans les entreprises étrangères, selon encore la même source.
Le secteur des travaux publics a concentré l'essentiel de ces offres d'emploi suivi des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, a noté Mlle Oudjani. Depuis le début de l'année en cours,
22 000 demandes d'emploi ont été enregistrées par l'ANEM à Guelma contre 28 000 demandes en 2015, a ajouté la même source.

Kamel M.

Saïda

Lancement du recyclage des déchets en plastique début 2017

Le recyclage des déchets en plastique pour leur réutilisation dans la fabrication de couvertures, sera lancé à Saïda en début d'année prochaine, a-t-on appris du directeur de l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique des déchets ménagers. Chahredine Tires a indiqué que son entreprise a signé dernièrement une convention avec une entreprise espagnole qui se chargera de la collecte des déchets en plastique et leur recyclage.
Cette convention sera en vigueur pour une durée de cinq années renouvelable, a-t-il ajouté. La société espagnole, qui dispose d'équipements et matériels de traitement des déchets en plastique, sera installé à proximité du nouveau CET de la commune de Tircine réalisé sur une superficie de 25 hectares et une capacité d'accueil de déchets de 38 000 tonnes/jour, selon la même source. Cette convention permettra de réaliser des gains financiers pour l'entreprise de gestion des CET et préserver l'environnement, a-t-on souligné. Cette entreprise a récupéré, en 2014 et 2015, plus de 587 000 tonnes de déchets de plastique réalisant un chiffre de 2 millions de dinars. En outre, elle a enfoui, de 2009 à 2015, plus de 159 000 tonnes et 746 quintaux de déchets ménagers pour la commune de Saïda au CET de Beni Adouane.

Mascara

Une culture de prévention peut épargner 87 % des accidents

Une culture de prévention peut épargner 87 % des accidents, a estimé, mardi à Mascara, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour.

A l'ouverture des journées de formation régionales sur l'information préventive, destinées aux officiers de la protection civile chargés de l'information et de la communication dans 13 wilayas dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays, le colonel Achour a indiqué qu'une analyse du bilan des accidents de 2015 fait ressortir que 87 % auraient pu être évités en cas de prévention. Le même responsable a souligné que ces accidents dénotent d'un manque de culture de prévention à rattraper par l'intensification de l'action de sensibilisation et d'information. Le chargé de l'information à la direction générale de la Protection civile, le capitaine Bernaoui Samir, a insisté sur une meilleure exploitation des technologies modernes nécessaires à la réussite des programmes de sensibilisation, ainsi que sur l'information préventive de proximité, soulignant que les moyens traditionnels utilisés auparavant ne permettaient pas de faire mieux passer le message préventif et ne touchaient pas différentes couches de la société, notamment les jeunes. Lors de ces journées de formation, inscrites dans le cadre du développement et de modernisation du secteur de la Protection civile suivant le programme élaboré par le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, des communications et des ateliers sont programmés pour traiter des thèmes liés au rôle de l'information et des nouvelles technologies de l'information et de communication en matière de culture de prévention.
Cette rencontre, de deux jours, permet aux participants d'élaborer des méthodologies de communication propices sur les plans technique, scientifique et social dans le cadre d'un système d'information à la disposition des citoyens, ont indiqué les organisateurs. En marge de l'ouverture de cette manifestation, une caravane de sensibilisation sur le cancer du sein a été lancée avec la participation des Directions de la santé et de la population et de la Protection civile et le Croissant-Rouge algérien .

Lakhdar B.

Sidi Bel-Abbès

Autosuffisance en lait grâce à une production annuelle de 80 millions de litres

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a réalisé ces dernières années une autosuffisance en lait grâce à une production annuelle de plus de 80 millions de litres, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA), Ali Kader. La filière lait connaît, a-t-il dit, une nette amélioration à la faveur des investissements concrétisés dernièrement et contribuant à une autosuffisance en ce produit alimentaire de base. Ainsi, la wilaya de Sidi Bel-Abbès est leader en production du lait dans l'Ouest du pays pouvant transférer d'importantes quantités aux wilayas limitrophes, a indiqué le DSA, avant d'ajouter qu'un surplus de 120 000 litres par jour a été destiné aux wilayas voisines Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Mascara et Saïda. Le développement de la production laitière dans la wilaya est justifié par la hausse du nombre d'éleveurs estimés à 2000, grâce au soutien de l'Etat à cette filière, a-t-il expliqué, signalant que ce créneau attire de plus en plus de jeunes investisseurs qui ont bénéficié des dispositifs de soutien à l'emploi. En outre, les mesures incitatives de l'état ont contribué à la promotion de la production laitière à travers l'amélioration de la qualité de l'aliment destiné aux bovins et l'aménagement des espaces d'élevage.
L'amélioration génétique des vaches par des techniques artificielles a également contribué la hausse de la production du lait à Sidi Bel-Abbès, selon le même responsable. Les résultats obtenus sont aussi dus à l'engouement des professionnels pour l'acquisition de matériels de collecte et de transformation du lait.
La wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose de 22 000 têtes de vaches laitières et de huit laiteries, a-t-il indiqué, soulignant que la DSA compte sur le renforcement des dispositifs de production et l'amélioration de la qualité du lait pour devenir leader au niveau national en matière de production du lait.

Besma N.

Oran

Une vingtaine de nouveaux stades de proximité prévus en 2017

Une vingtaine de stades de proximité renforceront le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya d'Oran en 2017, a-t-on appris du directeur local du secteur. Ces nouvelles infrastructures viendront s'ajouter aux installations déjà existantes, dans le but d'ancrer la pratique sportive dans le quotidien des Oranais, a indiqué Badreddine Gharbi. En collaboration avec la Direction de l'administration locale (DAL) et sur instruction du wali d'Oran, 20 terrains de proximité seront réalisés en 2017, «nous visons à atteindre un objectif d'un stade de proximité dans chaque cité», a-t-il souligné. «Par ces réalisations, nous avons un objectif éducatif en premier lieu, celui de prémunir les jeunes et les enfants des cités contre les fléaux sociaux», a-t-il ajouté estimant que l'apport de ces structures est très positif pouvant contribuer à la lutte contre la violence dans les cités, «partant d'un constat sur le terrain». Sur un autre plan, ces structures représentent le lieu idoine pour détecter de jeunes talents sportifs, des perles rares, a ajouté le même responsable soulignant que les techniciens en football sont à l'affût.
Les autorités locales œuvrent en continuité à la création de telles structures dans le cadre de la stratégie de relance du sport, entreprise par la wilaya, a-t-on encore indiqué.

10 périmètres ouverts aux apiculteurs

Par ailleurs, la wilaya de d'Oran pourrait devenir un véritable réservoir de production de miel, pour peu que cette filière soit sérieusement prise en charge. Ce constat des gens de la profession repose, notamment, sur la potentialité forestière que recèlent la région et l'engouement que suscite cette activité auprès des jeunes. Grâce à la persévérance des jeunes apiculteurs, le marché du miel, en Algérie, renferme plusieurs variétés pouvant atteindre 10 dont le miel extrait du jujubier, de l'oranger, des carottes sauvages et des fleurs de montagne. Le soutien de l'Etat, dans ce domaine, a permis à plusieurs jeunes de développer et d'élargir leur activité et de créer de nouveaux postes d'emploi, ainsi que la diversification de la production du miel, qui était limitée, auparavant, à un seul produit extrait à partir des fleurs. L'apiculture a connu, pendant les 10 dernières années, une importante expansion dans la wilaya d'Oran, à travers le grand intérêt manifesté pour cette profession, notamment pour les jeunes et les retraités. C'est ainsi que 50 périmètres dédiés à cette spéculation, seront ouverts à long terme sur des espaces forestiers dans plusieurs communes d'Oran. Ces périmètres, qui seront ouverts dans les communes de Sidi Ben Yebka, El Ançor, Aïn El Kerma, Boutlelis peuvent accueillir quelque 300 apiculteurs. Cette activité appelle à l'amélioration de la biodiversité et de sa protection, à travers la lutte contre toutes les formes de pollution, de l'expansion de la couverture végétale et l'intensification des opérations de boisement. Le développement de l'apiculture doit passer par l'exploitation de ruches modernes, outre la nécessité d'organiser l'activité des apiculteurs et de les accompagner aux points de vue technique et sanitaire, pour l'utilisation de leur matériel notamment, les ruches, en vue d'améliorer la production de miel. Cette année une production de 37 500 kg de miel est attendue. La wilaya d'Oran compte plus de 400 apiculteurs et 5500 ruches pleines.

Lehouari K.

Ouargla

Un nouveau centre d'enfouissement technique à Nelza

Un nouveau Centre d'enfouissement technique (CET) d'une capacité théorique de traitement de déchets estimée à 46 000 tonnes/an a été mis en service dans la commune de Nezla (Nord de la wilaya de Ouargla), a-t-on appris hier auprès de la Direction de wilaya du secteur. Concrétisée pour un coût de 27 millions de dinars, cette nouvelle structure est appelée à recevoir les déchets (ménagers et inertes) issus des quatre communes que compte la daïra de Touggourt (Touggourt, Nezla, Zaouia El Abidia et Tebesbest), a précisé la directrice du secteur. Dans le cadre d'un programme visant à assurer une meilleure gestion des déchets et éliminer les décharges sauvages, le secteur sera bientôt renforcé par un autre CET dans la daïra de Témacine, (150 km au nord de Ouargla), a ajouté Fatiha Bezzine. D'une capacité annuelle de traitement de 10 000 tonnes, ce projet, dont les travaux sont en voie d'achèvement en attendant l'opération d'équipement, permettra, une fois entré en activité début 2017, d'accueillir les déchets de la commune chef-lieu de daïra de Témacine et de celle de Blidet Amor, a-t-elle aussi fait savoir. La wilaya de Ouargla a déjà bénéficié d'un premier CET implanté sur 20 hectares dans la localité de Bamendil (périphérie de Ouargla), pour une durée de vie de 20 ans à compter de 2011. Géré par l'Etablissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (EPWGCET), le centre accueille quotidiennement environ 100 tonnes de déchets collectés à travers différents quartiers de la commune chef-lieu de wilaya et certaines localités limitrophes.

El Bayadh

Lancement d'une usine de pièces de rechange et accessoires automobiles

Une usine de fabrication de pièces de rechange et d'accessoires automobiles va être montée à El Bayadh, a-t-on appris hier auprès de la Direction de l'industrie et des mines. Premier du genre dans cette wilaya, ce projet, fruit d'un investissement privé (Etablissement Mahieddine Tahkout), portera sur un investissement de 1,21 milliard de dinars et devra générer quelque 290 emplois permanents, entre agents de maîtrise, techniciens supérieurs et ingénieurs, a précisé le directeur de wilaya du secteur, Mustapha Khechiba. L'usine en question sera installée sur le site de l'ex unité de fabrication de chaussures (à l'arrêt depuis les années 90), obtenu dans le cadre de la concession, selon des mécanismes mis en place par les pouvoirs publics pour une exploitation optimale du foncier industriel à travers la wilaya, a-t-il précisé. Le site s'étend sur une superficie de 27 732 m², dont 11 000 m² bâtis et répartis entre un hangar principal (5232 m²)ainsi que six ateliers et de nombreux locaux. L'usine, qui devra entrer en phase de production durant le premier semestre 2017, constituera un pilier de l'usine de montage de véhicules installée par cet investisseur privé dans la zone de Zaâroura (Tiaret) et dont le premier véhicule de marque Hyundai est sorti début novembre courant.

M.S.

La Transsaharienne

Une infrastructure aux formidables opportunités d'échanges sous-exploitées

Une conférence réunissant quelque 2000 délégués, dont les travaux vont porter sur le développement des investissements, du commerce et des échanges divers entre les pays du continent africain, se déroulera du 3 au 5 décembre prochain à Alger.

Entre autres sujets, cette rencontre aura à se pencher sur l'avancement des travaux de la Transsaharienne, une infrastructure routière qui une fois totalement réalisée, permettra de relier l'Algérie au Nigeria, sur une distance de 4500 km, avec des connexions vers la Tunisie, le Mali, le Niger et le Tchad.
Le secrétaire général du a fait part de l'avancement de cet important chantier et des opportunités qu'il est susceptible d'offrir pour promouvoir la coopération entre divers pays d'Afrique, Mohamed Ayadi rappelle, en préambule, que la réalisation de cette infrastructure avait initialement été prévue pour désenclaver les régions de l'extrême sud du pays, dont celles d'Aïn Salah, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en particulier. Il signale, toutefois, que sa construction accuse quelques retards au niveau de certains pays, dont l'Algérie (8 km restant à réaliser pour relier In Guezzam), 250 km à terminer au Mali, un retard crée par une situation sécuritaire instable, et 200 km à parachever pour relier Lagos, la capitale du Nigeria. L'intervenant annonce, d'autre part, qu'en relation étroite avec la construction de la Transsaharienne, il est programmé la création d'une zone franche à proximité du futur port d'El Hamdania, près de Cherchell, et d'une seconde à Tamanrasset, prévues pour revoir les marchandises destinées à être acheminées vers les pays qui y sont reliés. Annonçant que la majeure partie de cette voie de communication est désormais opérationnelle, Ayadi relève, cependant, que le niveau des échanges économiques entre les pays qui y sont reliés reste encore faible, à l'exception note-t-il, de l'Algérie et de la Tunisie entre lesquels elle permet d'assurer 90% du volume des transactions commerciales. Il reste, déclare-t-il, aux pays à travailler ensemble et dans un cadre cohérent pour examiner les moyens d'utiliser de manière optimum les considérables opportunités offertes par la Transsaharienne de développer davantage leur coopération dans divers domaines d'activité, un des importants problèmes, ajoute-t-il, qui seront examinés durant la conférence d'Alger.

N.I.

Contrat de travail aidé

Près de 200 placements opérés à Naâma

Au moins 199 jeunes demandeurs d'emploi ont été embauchés, à la faveur du dispositif du Contrat de travail aidé (CTA), à travers la wilaya de Naâma, au cours des dix premiers mois de cette année, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale de l'Emploi. Parmi les bénéficiaires de ce dispositif d'emploi, 43 diplômés d'université, 110 promus des établissements de la formation professionnelle et 41 sans niveau, répartis entre différents secteurs d'activités économiques, a indiqué le directeur du secteur, Fayçal Saïdi. Le Bâtiment, Travaux publics et Hydraulique (entreprises réalisatrices, offices publics, bureaux d'étude et autres) vient en tête des secteurs pourvoyeurs de ces postes d'emploi, suivi de celui des services, puis de ceux de l'Industrie et de l'Agriculture, a-t-il précisé. Les bénéficiaires de ces CTA perçoivent un salaire qui leur est versé par l'employeur et une indemnité de l'Etat qui soutient cette formule d'emploi permettant une intégration des jeunes dans le monde du travail et leur titularisation après acquisition de l'expérience professionnelle nécessaire dans le poste occupé, a rappelé Saïdi.
Le nombre de postes offerts au titre de cette formule de contrat de travail aidé est cependant en baisse par rapport à ceux (294) offerts à la même période de l'an dernier, en raison, notamment du recours des entreprises économiques à l'embauche par le biais des contrats d'insertion professionnelle, plus que par ceux des CTA, a-t-il expliqué.
Les offres d'emplois proposées par les entreprises publiques et privées et étrangères dans la wilaya de Naâma ont dépassé les 2600 emplois depuis le début de l'année, au moment ou l'agence de l'emploi de la wilaya a réceptionné sur la même période plus de 9000 demandes d'emploi émanant de différentes catégories (diplômés, qualifiés et sans niveau).

Menad S.

Béchar doté de 342 lits

Les travaux de réalisation d'un hôpital lancés

Les travaux de réalisation d'un hôpital militaire de 342 lits ont été officiellement lancés en début du mois courant à Béchar, a-t-on appris du directeur régional des services de la santé militaire de la 3e Région militaire à Béchar. La concrétisation d'une nouvelle structure hospitalière militaire d'envergure régionale, qui comprendra plusieurs services médicaux spécialisés, des établissements de soutien logistique ainsi que différentes structures et servitudes nécessaires à son fonctionnement, s'étalera sur une durée de 28 mois, a précisé le colonel Haïfi Youcef, à l'occasion de l'ouverture à Béchar des travaux des 8es journées médico-chirurgicales de la 3e RM. Un programme de 250 logements et 50 villas destinés aux personnels des services de santé militaire appelés à exercer dans cet hôpital, fait également partie de ce projet qui permettra l'amélioration de la prise en charge de la santé des différentes catégories du personnel militaire de la 3e RM, de leurs familles et de la population civile de la région du sud-ouest du pays, a-t-il ajouté. Cette nouvelle structure hospitalière, en plus de permettre la consolidation des liens entre la population et l'ANP, sera d'un apport très important en matière de prise en charge des différentes pathologies et des malades de la région, a souligné le même officier supérieur des services de la santé militaire. L'actuel hôpital régional de l'armée vient lui d'être reconverti en hôpital militaire régional universitaire de Béchar (HMRUB) dénomée «Dahmani Slimane», a également fait savoir le colonel Haïfi Youcef. Cette reconversion, qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des malades issus des personnels militaire, de leurs familles et de la population, ainsi que du renforcement des structures hospitalières de la 3e RM en encadrement médical et paramédical, aura des incidences positives sur l'amélioration de la qualité des soins au sein de cette structure hospitalo-universitaire, a-t-il expliqué. Cette nouvelle structure hospitalière, qui travaille en étroite collaboration et coordination avec le secteur de la santé et de la population de la wilaya, par le biais de son personnel médical spécialisé, va contribuer au renforcement tant de la prise en charge des malades de la région, militaire et civile, et à la formation et la formation continue des professionnels médicaux et paramédicaux et aussi des chercheurs en sciences de la santé, ont estimé des participants aux journées médicochirurgicales.
Les travaux de ces 8es journées médicochirurgicales se poursuivent en ateliers ou les participants, à savoir les praticiens de la santé militaire des différentes régions militaires du pays et ceux de la sante publique de la wilaya de Béchar, débattent et confrontent leur savoir sur les thèmes concernant le traumatisme du bassin, le diabète et ses complications, le tabac et les poumons et la toxicologie et toxicomanie.

Ali O.

L'ECHO D'ALGERIE

Pokémon Soleil et Pokémon Lune, le jackpot de Nintendo

Porté par l'incroyable phénomène Pokémon GO, Pokémon Soleil et Pokémon Lune, pourraient bien devenir les titres les plus vendus de la console portable Nintendo 3DS. Grâce à Pokémon GO, Nintendo anticipe des ventes record pour le nouveau jeu de la licence, Pokémon Soleil et Lune. Vous avez aimé attraper des Dracaufeu et des Pikachu cet été sur votre smartphone avec Pokémon GO, vous adorerez faire de même cet hiver sur Nintendo 3DS avec Pokémon Soleil et Pokémon Lune. Tel est le pari de Nintendo, qui commercialise le mercredi dernier, opus de la célèbre saga. Porté par l'incroyable phénomène Pokémon GO, ce jeu vidéo, vendu 40 euros, pourrait bien devenir le titre le plus vendu de la console portable Nintendo 3DS. Il lui faudra battre les 15,6 millions d'unités du précédent opus, Pokémon Xet Y, datant de 2013. Les premiers signaux sont plutôt encourageants. Disponibles ce mercredi, les jeux Pokémon «Lune» et «Soleil» entendent bien surfer sur le succès de «Pokémon Go», même si ces nouveaux titres destinés à la 3DS n'ont pas grand-chose à voir avec l'application phénomène. Même si on retrouve certaines créatures présentes dans Pokémon Go, les Pokémon de Lune et Soleil sont différents. Après l'incroyable succès de l'application Pokémon Go, les célèbres créatures, mascottes de Nintendo, reviennent ce mercredi, dans deux jeux pour console 3DS : Pokémon Lune et Pokémon Soleil. Pourtant, si la chasse aux Pokémon reste au cœur de l'expérience, les différents titres n'ont pas grand-chose d'autre en commun. Ces deux jeux ne sont ni les suites, ni les déclinaisons de la célèbre application développée par les Américains de Niantic et la Pokémon Company. Les versions Lune et Soleil sont développées par les

Japonais de Game Freak et se destinent aux possesseurs de consoles Nintendo 3DS. Contrairement à l'application Pokémon Go, disponible gratuitement sur les stores Android et iOS. En dehors du thème de la chasse aux Pokémon, les jeux sur console et l'application n'ont aucun lien entre eux. Des rumeurs laissent espérer de possibles transferts de créatures d'un univers à l'autre, mais ce serait fort étonnant. Après quelques heures passées sur des éditions test de Lune et Soleil, un constat s'impose : le titre est particulièrement simple à prendre en main et s'avère très didactique. Des jeux qui sont très différents, mais dont l'univers reste semblable.
C'est assurément cette familiarité avec Pokémon Go qui donne à Nintendo l'assurance de voir Lune et Soleil se classer, dans le top des ventes des jeux vidéo en cette fin d'année. Les Pokémon auront su profiter de l'année 2016, pour fêter dignement leurs 20 ans.

PIQ révolutionne le sport connecté avec une intelligence artificielle

La start-up française PIQ vient de révéler une intelligence artificielle capable de comprendre et analyser les gestes des sportifs. Une innovation qui devrait aider de nombreux sportifs à s'améliorer. Gaia, lancé par l'entreprise française PIQ est le premier système d'Intelligence Artificielle de compréhension autonome des gestes sportifs. Une avancée qui pourrait en amener d'autres. Décomposer et analyser les mouvements des sportifs, pour les aider à s'améliorer est une tendance de fond depuis plusieurs années. C'est sur ces millions de gestes déjà analysés que Gaia s'appuie. L'IA a développé un système d'apprentissage automatique pour continuer à se développer. Gaia est installée dans le nouveau capteur développé par PIQ : ROBOTTM. Au cœur de ce capteur, un micro-ordinateur capable d'analyser 195 000 mouvements à la minute. Son écran affiche ensuite les éléments principaux directement. Au-delà des éléments classiques comme la vitesse, la hauteur, la force, l'amplitude ou la trajectoire, toutes les actions seront catégorisées. De quoi permettre aux sportifs d'analyser leurs performances et de les comparer à celles des jours précédents. Le développement du projet a coûté 13 millions d'euros et a nécessité deux ans de recherche. PIQ Sport Intelligence est déjà devenu le partenaire technologique exclusif de plusieurs grandes marques sportives : Babolat pour le tennis, Mobitee pour le golf, Rossignol pour le ski ou encore North Kiteboarding pour le kitesurf. «Notre technologie permet au sportif, non plus simplement de mesurer sa performance, mais d'être accompagné en bénéficiant de conseils personnalisés pour arriver à la victoire. Notre ambition est désormais d'intégrer directement nos technologies, dans les produits sportifs pour offrir une expérience totalement intégrée aux sportifs» explique Cédric Mangaud, le président et co-fondateur de la startup.

Par erreur, Twitter suspend le compte de son CEO

Le compte Twitter du président-fondateur, Jack Dorsey, de Twitter a été suspendu durant une quinzaine de minutes par erreur, mardi soir suite à une erreur interne.
Pendant une quinzaine de minutes environ, les internautes qui tentaient d'accéder aux tweets de @jack, le nom d'utilisateur de Jack Dorsey sur le réseau, étaient renvoyés sur un message indiquant que le compte était suspendu. Contacté pour des explications, le service de presse de Twitter n'a pas répondu. Jack Dorsey a toutefois évoqué dans un message publié après le rétablissement du compte une «erreur interne», sur laquelle il n'a donné aucune précision. «J'installe juste mon twttr... à nouveau (la suspension du compte était une erreur interne», a-t-il écrit, en allusion au premier tweet qu'il avait lui-même envoyé sur le réseau le 21 mars 2006 («just setting up my twttr», «j'installe juste mon twttr»). L'incident intervient, alors que le réseau traverse une passe difficile. Dix ans après sa création, il peine toujours à étendre son audience et à trouver un modèle économique. Le rappel aux commandes de Jack Dorsey l'an dernier n'a jusqu'ici pas réussi à relancer la croissance et le réseau est confronté depuis plusieurs mois à une hémorragie, parmi son équipe dirigeante.

Facebook pourrait avoir trouvé la parade pour conquérir la chine

Interdit depuis 2009 en Chine, Facebook pourrait avoir trouvé la parade pour revenir sur cet immense marché. Le groupe de Mark Zuckerberg a créé un outil capable de censurer des contenus publiés dans les fils d'actualité des utilisateurs se trouvant dans une région spécifique, affirmait mardi le «New York Times». Le réseau ne ferait pas de censure lui-même, mais confierait le logiciel à une tierce partie, peut-être un partenaire en Chine. Cette initiative pourrait clairement aider à mettre fin au blocage Facebook en Chine, où la censure empêche l'accès à plusieurs services d'autres groupes Internet américains comme Instagram, Twitter, Google, mais aussi à de nombreux sites de médias étrangers. «Nous disons depuis longtemps que nous sommes intéressés par la Chine et passons du temps à comprendre et apprendre davantage sur le pays, a réagi une porte-parole du groupe américain dans un courriel envoyés aux agences de la presse. Néanmoins, nous n'avons pris aucune décision sur notre approche vis-à-vis de la Chine». Mark Zuckerberg ne ménage pas ses efforts de séduction auprès des autorités de Pékin pour ouvrir Facebook aux quelques 700 millions d'utilisateurs d'Internet en Chine. En mars dernier, le cliché de l'Américain joggant place Tian'anmen tout sourire en dépit d'un épais brouillard polluant avait été raillé par les internautes chinois : «Cela fait du bien d'être de retour à Pékin! », avait-il posté sur son compte Facebook. La déférence dont fait preuve Mark Zuckerberg à l'égard des dirigeants chinois avait déjà été épinglée en 2014, lorsque Lu Wei, chef de l'autorité chinoise de régulation du web, avait visité les bureaux de Facebook en Californie. Pour l'occasion, le jeune entrepreneur avait laissé en évidence sur son bureau... un épais recueil de discours du président Xi Jinping et devant la surprise amusée de son visiteur, il avait assuré en avoir recommandé la lecture à ses collègues.

Piccolissimo, ce drone minuscule, porte bien son nom

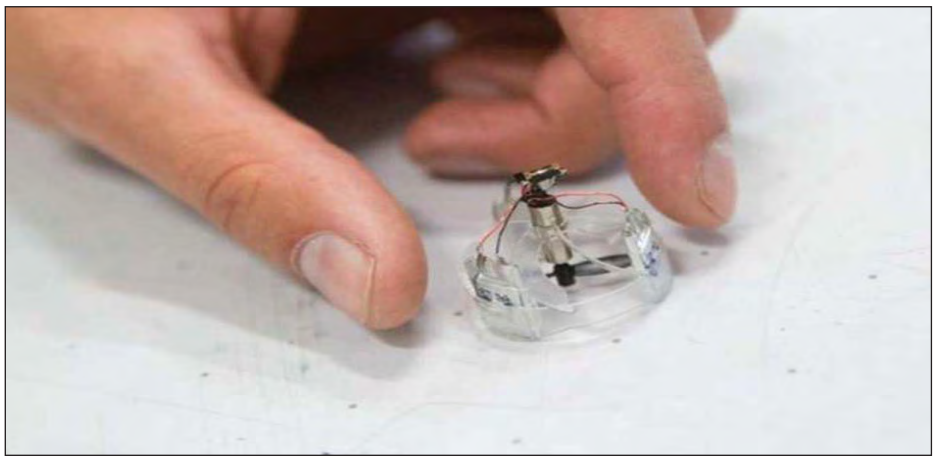

Des chercheurs Nord-américains ont conçu le plus petit drone au monde doté d'une alimentation autonome. Baptisé Piccolissimo, il ne mesure que 28 millimètres de diamètre et pèse moins de 2,5 grammes. Ce type d'appareil pourrait être équipé de caméras ou de divers capteurs et évoluer en groupe, lors des missions d'exploration des zones inaccessibles ou dangereuses. Ingénieurs et chercheurs explorent depuis de nombreuses années déjà les possibilités de miniaturisation des drones.
L'idée est de crée des flottilles ou des «essaims» de ce type d'engins qui pourraient aller polliniser des cultures, effectuer des missions de surveillance météorologique, environnementale ou policière. Dès 2008, Futura vous parlait du DelFly Micro avec ses 10 centimètres de long pour 3 grammes sur la balance. Plus récemment, l'université Harvard a créé le RoboBee, un micro-drone dont le vol est inspiré de l'abeille et dont la taille est, en gros, la moitié de celle d'un trombone de bureau. Voici venir le Piccolissimo, du mot italien que l'on peut traduire par «minuscule». En effet, ce tout petit engin revendique le titre de plus petit drone au monde doté d'une alimentation autonome, en l'occurrence une batterie lithium polymère. Piccolissimo a été créé par une équipe de l'université de Pennsylvanie qui s'est servie des pièces de drones miniatures vendus dans le commerce. Le châssis de forme circulaire a été créé par impression 3D. Deux versions ont été fabriquées, l'une fait 28 millimètres de diamètre et pèse environ 2,5 grammes, le second Piccolissimo est plus grand (39 millimètres) et pèse aux alentours des 5 grammes, mais il a l'avantage d'être contrôlable à distance. Impressionnant lorsque l'on sait qu'il a seulement deux parties mobiles : une hélice et le châssis lui-même, avec deux parties mobiles : son hélice et son châssis. Un signal infrarouge permet de faire varier la vitesse du moteur afin d'induire des changements de direction. L'hélice mue par un mini-rotor tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, tandis que le châssis du drone tourne dans le sens horaire. En jouant sur des changements de vitesse et la position décentrée du moteur, il est possible de provoquer un changement de direction. Piccolissimo peut emporter l'équivalent d'un gramme de charge utile. Cela peut sembler dérisoire, mais c'est en tout cas suffisant pour embarquer une caméra miniature ou un capteur. On pourrait par exemple imaginer un groupe de drones de ce type équipés de caméras, de capteurs de radiation et d'accéléromètres aller reconnaître une zone irradiée ou polluée suite à un accident ou une catastrophe pour éviter de risquer des vies humaines. Peu onéreux à produire, ces micro-drones pourraient même avoir un usage unique.
Les Piccolissimo étant construits avec des pièces de drones du commerce, les chercheurs de l'université de Pennsylvanie assurent qu'ils pourraient concevoir des modèles encore plus petits à mesure que les composants seront miniaturisés.

Un programme éducatif pour lutter contre les douleurs liées à l'arthrose

Pour soulager les douleurs articulaires, il est recommandé de pratiquer une activité physique régulière et d'intensité modérée en dehors des poussées inflammatoires. Alors, qu'il n'existe aucun programme éducatif dédié spécifiquement à l'arthrose, deux médecins viennent de mettre au point le projet «Arthroschool», des séances d'éducation thérapeutique pour les patients souffrant de douleurs et pour combattre les idées reçues sur le sujet.

L'arthrose est la maladie articulaire la plus répandue qui se caractérise par la destruction du cartilage qui s'étend à toutes les structures de l'articulation. Celui-ci perd en épaisseur, se fissure et finit par disparaître, entraînant ces douleurs.

Longtemps considérée comme une fatalité liée au vieillissement, il s'agit en réalité d'une maladie articulaire à part entière. Si plusieurs facteurs de risque ont ainsi bien été identifiés (surcharge pondérale, port fréquent de charges lourdes, activité physique trop intense, anomalies anatomiques, traumatisme, maladies touchant les articulations), il n'existe aucune thérapie capable de protéger le cartilage. Les patients peuvent uniquement bénéficier de traitements symptomatiques contre la douleur, des traitements médicamenteux (antalgiques) associés à des mesures non médicamenteuses. Or, de nombreuses fausses croyances circulent, selon lesquelles il n'y a rien à d'autre à faire pour soulager ces douleurs articulaires, sinon rester au repos. C'est pourquoi deux médecins rhumatologues, Dominique Pérocheau et Serge Perrot ont initié le programme pédagogique «Arthroschool» au Centre d'étude et de traitement de la douleur de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Cochin, à Paris, soutenu par la Fondation Apicil contre la douleur. Ce dernier s'inspire du «Programme d'auto-gestion de l'arthrose» de l'Université de médecine de Stanford, développé dans les pays anglo-saxons.

Concrètement, la formation propose aux patients de développer leur autonomie dans la gestion de leur maladie et de leur douleur, grâce à l'acquisition des compétences spécifiques. Ces dernières sont enseignées au travers d'une approche alliant entre autres kinésithérapie, diététique, sophrologie et psychologie. Les séances d'apprentissage se déroulent sur cinq semaines consécutives, à raison d'une demi-journée par semaine, avec des groupes composés de huit participants.

Dans un premier temps, ces derniers sont invités à verbaliser leurs craintes et croyances relatives à l'arthrose pour réaliser une carte conceptuelle qui servira à la fois de support d'apprentissage et d'outil d'évaluation et permettra d'identifier les idées correctes et celles qui ne le sont pas.

Des séances de relaxation et d'activité physique sont également prévues, pour apprendre aux patients des exercices pouvant être menés en autonomie. A la fin de chaque demi-journée, un livret leur est remis pour indiquer différentes activités à réaliser pour agir sur les douleurs avant la prochaine session. Les bénéfices de ce projet sur les douleurs chroniques, la qualité de vie et la gestion du handicap des patients seront évalués et comparés avec la prise en charge classique d'autres patients.

Peut-on dépister tous les cancers

Plus tôt un cancer est détecté, plus facilement il peut être traité, moins une lésion peut devenir cancéreuse, plus sûrement on évite la survenue d'un cancer. Mais, on ne sait jamais à l'avance quel est le réel potentiel évolutif de la lésion dépistée, même si l'on dispose de données statistiques précises. C'est pourquoi le dépistage est parfois une arme à double tranchant qui, à partir d'une bonne intention préventive, peut aussi entraîner des interventions inutiles et générer de l'inquiétude pour rien. Le dépistage s'adresse à des personnes en bonne santé apparente, qui ne se plaignent de rien, mais qui peuvent être considérées comme ayant un risque de développer un cancer ou une lésion précancéreuse du fait de leur âge ou de leurs antécédents personnels ou familiaux. Il ne s'agit donc pas de faire un diagnostic, mais de détecter, par un examen approprié, l'apparition éventuelle d'un signe d'alerte. Ce «screening» permet de sélectionner, comme à travers un tamis, les personnes chez lesquelles le test du dépistage détecte une probabilité plus importante de déclarer un petit cancer. Si tel est le cas, le médecin entreprend une démarche diagnostique à la recherche d'une lésion responsable de la positivité du test.

Des critères multiples

Mais, aucun test n'est fiable à 100 % : il peut y avoir ce qu'on appelle des «faux positifs» ou des «faux négatifs». Ainsi, sur 10 000 mammographies, 1000 femmes en moyenne sont dépistées «positives», 100 seulement d'entre elles auront une biopsie qui, dans 50 cas, révélera au final que l'anomalie radiologique ne correspond pas à un cancer. Donc, rien ne sert de s'alarmer trop vite, mais il faut toujours rester vigilant et ne pas hésiter à renouveler l'examen régulièrement. Le dépistage ne se justifie que si l'on dispose d'un traitement, dont on sait qu'il sera d'autant plus efficace que la lésion est petite, voire encore non cancéreuse. Il faut aussi que le test proposé soit simple, fiable et sans danger. Enfin, le cancer recherché doit être suffisamment fréquent pour ne pas infliger à un grand nombre de sujets un test selon toute probabilité inutile. Mais, tout dépend aussi de la nature du cancer et de la probabilité du risque, en fonction de l'âge, des antécédents, mais aussi de l'état de santé et des comportements. L'obésité, le tabagisme et l'alcoolisme comptent autant que la présence de cancers dans la famille. En revanche, rien ne sert de proposer un dépistage à une personne de plus de 90 ans chez qui on découvrira peut-être un petit cancer, mais qui n'évoluera pas avant quinze ans !

Quatre dépistages systématiques

Si l'on met à part la catégorie particulière que représentent les formes familiales, seuls les dépistages des cancers du col de l'utérus, du sein, du côlon et du rectum ont prouvé leur intérêt. Le dépistage des mélanomes relève plus d'un diagnostic précoce que d'un dépistage stricto sensu. Avec la diminution du nombre de grossesses et l'amélioration de l'hygiène, le frottis a permis, dans les pays où il est réalisé, une réduction spectaculaire de la mortalité par cancer du col de l'utérus. Recommandé chez les femmes de 25 à 65 ans et pratiqué de façon régulière, il permet aux gynécologues de déceler des cellules anormales d'une façon totalement indolore. Pour le sein, la mammographie permet aujourd'hui, de détecter des anomalies de quelques millimètres.

Cet examen, pratiqué tous les deux ans chez les femmes de 50 à 75 ans, sans antécédent mammaire personnel ou familial, a réduit notablement la mortalité en diagnostiquant et donc en traitant, plus précocement. Les cancers du côlon et du rectum relèvent aussi d'un dépistage systématique. Enfin, le mélanome, un des cancers les plus agressifs et de plus en plus fréquents, peut-être diagnostiqué à temps avec une simple surveillance personnelle. Si vous constatez qu'un grain de beauté change de forme ou évolue de façon suspecte, il faut aussitôt prendre conseil auprès de votre généraliste ou d'un dermatologue. Le dépistage du cancer de la prostate ne fait pas l'unanimité, même si, après 50 ans, le toucher rectal ou, plus simplement, le dosage sanguin du PSA (Prostatic Specific Antigen) est devenu un examen de routine. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de distinguer nettement les cancers qui deviendront agressifs de ceux qui resteront «indolents», comme ceux qu'on retrouve fréquemment, à l'autopsie, chez des personnes âgées décédées d'autre chose...

Les dépister risque donc d'entraîner des traitements non seulement inutiles, mais susceptibles d'effets secondaires réels et invalidants. Le cancer de la prostate est l'exemple par excellence du dépistage qui doit faire l'objet d'une discussion entre le patient et son médecin traitant. Celui-ci doit informer, peser les avantages et les inconvénients, au cas par cas, en fonction de l'âge, de l'état général, des antécédents personnels et familiaux.

Goji, le fruit de la longévité

Nommé «fruit de la longévité» en Chine, la baie de Goji est réputée pour être l'un des fruits les plus anti-oxydant, les plus riches en vitamines et minéraux. Il serait en quelque sorte l'aliment miracle.

D'après, un travail exhaustif publié en 2010, dans la revue Planta Medica, les baies de Goji contiennent pourtant de nombreux éléments nutritifs. Ce fruit renferme des antioxydants (de la lutéine et de la zéaxanthine), des polysaccharides complexes, des fibres, des protéines et des hydrates de carbone. Pour étudier les bienfaits de la baie, des scientifiques américains ont mené un travail en double aveugle contre placebo. Ainsi, pendant deux semaines, ils ont recueilli les sentiments de volontaires concernant leur bien-être général, leur santé psychologique, leur bien-être intestinal. Résultat, au bout de 15 jours, les sujets du groupe «Goji» ont rapporté de meilleurs résultats concernant leur niveau d'énergie, leurs performances sportives, la qualité de leur sommeil, la facilité d'éveil, leur capacité à se concentrer…

Pour les auteurs «la baie de Goji renforce donc bien le sentiment de bonne santé». Problème, cette donnée est par nature subjective. «La poursuite des recherches est donc indiquée pour confirmer et approfondir les connaissances sur les effets potentiels de Lycium barbarum (le nom scientifique de la baie) sur la santé humaine». Notons néanmoins, ce travail conduit en 2011. Les chercheurs ont ainsi démontré, qu'une supplémentation en baie de Goji protège de l'accumulation de petits dépôts blanchâtres (ou «drusen mous»), dans la macula des sujets âgés, les protégeant ainsi de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Selon eux, la présence d'un certain antioxydant (la zéaxanthine) serait largement impliquée.

«Nouvelles de chez nous»

Hocine Zaïdi relate les histoires et contes populaires de Kenadsa

Un recueil sur les histoires et contes populaires de la région de Kenadsa à Béchar, œuvre de six nouvelles de l'auteur Hocine Zaïdi, vient d'être publié par Hocine Zaïdi comme contribution à la préservation d'un pan de la culture populaire du Sud-Ouest et du pays, a-t-on appris auprès de l'auteur.

Ce recueil de 172 pages, paru chez les éditions Ennadar, est une œuvre littéraire qui s'inspire de personnages et d'événements authentiques qui ont lieu dans la cité qui abrite depuis plus de 15 siècles la zaouïa Ziania ou l'auteur a ressuscité ses propres souvenirs d'enfance. L'œuvre permet aux lecteurs de s'imprégner des histoires et contes de la région de Kenadsa et de les vivre à travers les six nouvelles, à savoir *L'homme qui fait parler les arbres*, *Hamdane et Djemaa*, *Le Royaume des clairvoyants*, *Le Miroir*, *La honte* et *Le Parloir* . Elle leur permet de se familiariser avec la vie quotidienne de plusieurs personnages, femmes et hommes, de Kenadsa, de leurs soucis, de leurs préoccupations et joies et des vicissitudes de leurs vies et surtout d'une partie très intéressante de l'histoire de la ville du saint Sidi M'Hamed Ben Bouziane. Ce premier recueil de nouvelles de Hocine Zaïdi est une nouvelle aventure qu'entame cet auteur, plus connu pour être durant des années à la tête de l'association et de la célèbre troupe de musique et chant «Tawa soul», un dérivé du melhoun, en l'occurrence El Ferda. Avec cette troupe, il a contribué à ressusciter ce genre musical et poétique, de même qu'il a contribué à la mise en place du festival culturel national de la musique et danse Diwane dont il a assumé la charge de commissaire durant sept années, avant de le quitter pour revenir sur la scène culturelle en tant qu'auteur et partager avec les lecteurs sa première œuvre littéraire. L'auteur, sociologue de formation, compte poursuivre cette nouvelle aventure littéraire par d'autres œuvres en n'oubliant pas évidemment son amour pour les arts populaire et El Ferda. Hocine Zaïdi avait contribué aussi à la réalisation d'un coffret de six compact-disques (CD), produit par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) et qui regroupe 17 qacidate (poèmes) propres aux chants et musique d'El Ferda et ce, au titre des actions de préservation et de sauvegarde du patrimoine culturel du pays.

Houda H.

Dimajazz 2016

Deux artistes offrent un voyage rythmique et mélodique sur les «rivages» du jazz

Le pianiste cubain Harold Lopez-Nussa et le bassiste sénégalais Alune Wade ont transporté mardi le public constantinois, à la quatrième soirée du Festival international Dimajazz, dans un voyage rythmique et mélodique sur les «rivages» de ce genre musical et ses destinations de rêve. Entourés de musiciens de renom, les deux artistes ont proposé leur nouveau projet «Havana-Paris-Dakar», un brassage culturel captivant revisitant des standards de la chanson africaine aux sonorités cubaines avec, en fil conducteur, les rythmes de la rumba et l'ambiance latino festive.

Harold Lopez-Nussa, celui qu'on surnomme le prodige du piano cubain, et Alune Wade, le nomade de la musique sénégalaise, ont électrisé, une heure et demie durant, une assistance conquise avec *Senagal*, *Aminata*, *Guajira*, *Aye Africa*, *Sago*, des morceaux exécutés au cours d'une prestation inoubliable, passant du jazz à la rumba et puis à la salsa changeant d'ambiances et de rythmes tout en conservant les couleurs chaleureuses d'une musique africaine et cubaine qui se côtoient, s'apprécient et procurent de pur moments de bonheur. Le moment fort de la soirée a été, sans conteste, l'interprétation d'Alun Wade de la chanson du regretté Dahmane El Harrachi *Ya Rayah*. Un geste tout en élégance, longuement ovationné par un public sous le charme d'une prestation haute en couleurs et riche en rythmes. En première partie de la soirée, le groupe algérien Ifrikya Spirit avait déjà mis le public en appétit avec leurs sonorités africaines. Une heure durant, l'assistance a pu découvrir 7 musiciens à l'énergie débordante, très prenants et vivants sur scène. Un trio de chanteurs très présents sur le devant de la scène, une complicité basse-percussion solide, un gambri clavier grisante, un son authentique et travaillé, dans lequel la musique traditionnelle africaine et celle du diwan algérien ont harmonieusement cohabité au grand plaisir des amoureux du genre. La formation menée par Chakib Bouzidi a, notamment interprété des chansons tirées de leur premier album sorti en 2011 comme *Salam alikoum*, *Maro* ou encore *Baba Djilali*.

Ouverte samedi dernier, la 14e édition du festival international de jazz, Dimajazz qui se produit pour la 2e année consécutive à la salle Ahmed-Bey (3000 places), a débuté avec des airs celtiques saisissants de la troupe The Celtic Social Club, pour proposer, entre autres, l'Afrique dans toutes ses sonorités et sa diversité culturelle superbement représentées par le Malien Salif Keita. Matha High, la voix du diamant, avait captivé avec une soirée soul, comme on ne se lassera jamais d'entendre, alors que Djamel Sabri dit «Djo» et son groupe Les Berbères ont «embrasé» la salle Ahmed-Bey avec des rythmes chaouis et du rock. Devant se poursuivre jusqu'au 24 Novembre, le Dimajazz 2016 propose encore Lucca Ciarla, Courtney Pine, Smoked et Nojazz.

L'art culinaire sicilien

Ses influences nord-africaines

Une présentation d'un ouvrage abordant l'influence de la culture arabo-berbère dans l'art culinaire de la Sicile et une dégustation de mets préparés par un chef de cette région insulaire du Sud de l'Italie ont été organisées hier à la faveur de la première Semaine de la cuisine italienne dans le monde qui se tient jusqu'au 27 Novembre à Alger.

L'écrivaine et traductrice Maruzza Loria a animé au Centre culturel italien d'Alger (CCI) une conférence autour du livre *Yasmina. Sept histoires et cinquante recettes de Sicile au parfum de la Méditerranée*, une fiction inspirée des *Mille et une nuits* et se déroulant au XIe siècle, à la fin de deux cents ans de présence musulmane en Sicile et au début de sa conquête par les Normands. La chef sicilienne Marilu Terrasi a, pour sa part, proposé au public venu en nombre important des plats typiques de cette région, faits à base de produits que l'on retrouve également dans la cuisine d'Afrique du Nord tels que les fèves séchées et les sardines. Cette proximité entre les gastronomies des deux rives de la Méditerranée a été développée par Maruzza Loria qui évoque dans son livre - coécrit en 2009 avec le Français Serge Quadruppani - des recettes influencées par la domination de la dynastie fatimide sur la Sicile, des plats encore préparés aujourd'hui, a-t-elle noté. L'auteure, originaire de Palerme, et qui a puisé les recettes de son livre chez son propre entourage et grâce des recherches historiques, a également affirmé que les pâtes, met italien par excellence avec la pizza, avaient une origine arabe», relevant que la première fabrique de pâtes en Italie se trouvait dans un village situé à quelques kilomètres de sa ville natale. Autre plat célèbre d'origine nord-africaine devenu aussi une spécialité sicilienne, le couscous, célébré depuis plus de vingt ans dans cette région à travers un Festival international annuel remporté en 2005 par la maison algérienne Lahlou, ainsi que l'a rappelé la directrice du CCI, Maria Battaglia, lors de la rencontre. Organisée par le CCI, l'ambassade d'Italie à Alger et l'Agence italienne pour le commerce extérieur en Algérie, cette semaine gastronomique met aussi à l'honneur sept restaurants de spécialités italiennes à Alger et Oran.

La chronique culturelle

Par Ali-Bouacida Hamid

Kateb, Djaout, Benhadouga et les autres

Tandis que Constantine vit au rythme du jJazz, cette musique de Noirs, qui au départ, voulait chanter la mélancolie, a donné le blues, un immense artiste souffrait de sa maladie en silence jusqu'à ce que le Président décide de le prendre en charge et de l'envoyer à l'étranger pour soins : Amar Ezzahi a été au chaâbi ce que Charlie Parker fut au jazz. Entre Alger et Constantine, plus exactement à Bordj Bou-Arréridj, on commémore la disparition d'un immense écrivain qu'on présente comme le père du roman moderne: Abdelhamid Benhadouga a écrit des chefs-d'œuvre dont *Vent du Sud* que les thésards cherchent encore à décrypter. Cet illustre romancier est mort dans un anonyme lit d'hôpital à Mustapha-Bacha sans que personne s'en rende vraiment compte hormis sa famille bien sûr. C'est donc après son départ que l'on se rendit compte de la perte irréparable de l'auguste écrivain. C'est la destinée des poètes et des artistes que de mourir dans la solitude. Comme Kateb Yacine, parti un soir froid d'octobre dans une chambre d'un hôpital de Grenoble. Ou cet autre troubadour Djilali Amarna mort dans le dénuement après avoir fait rêver toute une génération avec son fameux tube *Ya Zina*. Mouloud Mammeri a lui, tiré sa révérence un soir d'octobre sur une route déserte...Tahar Djaout qui redonna ses lettres de noblesse à la littérature algérienne, est mort sur un parking un matin de mai, mitraillé par des zombies parce que, disaient-ils «sa plume faisait mal ». Rachid Mimouni est décédé dans l'exil sans jamais revoir son Alger qui lui manquait tant... Ils partent comme ça sans prévenir en laissant un immense vide que ne peuvent combler les survivants fussent-ils de fins lettrés. Mais ce qui est le plus déplorable, c'est que nos collégiens méconnaissent ces illustres hommes de lettres, poètes et musiciens, et les programmes de littérature dans toutes les langues sont d'une regrettable indigence. Au lieu d'enseigner Kateb Yacine, Benhadouga, Djaout, Mimouni, on s'attelle obstinément à apprendre à nos lycéens de sombres tribuns du Moyen-Orient, tous versés dans l'intolérance et l'exclusion. Il fut un moment où El Ghazali et El Qaradaoui, deux gourous imposteurs de l'Islam, étaient préférés à nos auteurs. Le résultat est visible dans la rue où la loi de la force a remplacé la force de la loi.

A-B.H.

Palestine

L'ONU tiendra une réunion spéciale le 29 Novembre en solidarité avec le peuple Palestinien

Le Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple Palestinien tiendra une réunion spéciale le 29 Novembre en solidarité avec le peuple palestinien, a annoncé mardi l'Organisation onusienne dans un communiqué. La réunion sera organisée pour la célébration de la journée internationale de la solidarité avec le peuple Palestinien et verra la participation des présidents de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil de sécurité, ainsi que celle de l'observateur permanent de l'Etat de la Palestine et de plusieurs représentants des organisations internationales et de la société civile.

D'autres activités analogues sont prévues aux offices des Nations unies à Genève, à Vienne et à Nairobi, selon le communiqué de l'ONU. Dans sa résolution 3236 de 1974, l'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé et précisé les droits inaliénables du peuple palestinien qui comprennent, notamment le droit à l'indépendance, la souveraineté nationale et le droit des Palestiniens de retourner à leurs foyers et à leurs propriétés d'où ils avaient été déplacés et déracinés. L'ONU a souligné dans cette résolution que la réalisation de ces droits était indispensable au règlement de la question de Palestine. En 1975, l'ONU a décidé de créer le comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple Palestinien à qui elle a confié la mission de suivre la question de la Palestine et de présenter un rapport et des suggestions sur son règlement à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Le comité se compose de 22 membres et 26 observateurs, dont l'Union Africaine, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la Conférence Islamique.

Un émissaire de la FIFA rencontre des dirigeants Palestiniens à Ramallah

L'émissaire de la FIFA, Tokyo Sexwale, a évoqué lundi et mardi avec les dirigeants des deux bords, la question des clubs israéliens évoluant dans des colonies des Territoires Palestiniens occupés, à l'approche d'un congrès de la Fifa où le sujet doit être soulevé. Le patron de la Fifa Gianni Infantino avait récemment assuré que la résolution de cette question était «une de ses priorités» et le Sud-Africain Sexwale, président de la commission de surveillance des problèmes, qui affectent le développement du football en Palestine au sein de la Fifa, est revenu sur ce sujet à Ramallah, en Cisjordanie occupée. A l'issue d'une rencontre avec le président de la Fédération Palestinienne Jibril Rajoub, il a assuré à la presse que son rapport au Congrès serait «clair et ferme à ce sujet». «La question des clubs évoluant dans des colonies est le principal problème, c'est pour cela qu'il faut que les gens agissent», a-t-il déclaré. Les Palestiniens, «espèrent une résolution claire en janvier pour aider la famille du sport Palestinien à se développer et à jouer au foot comme n'importe quelle autre nation», a dit Rajoub. Six clubs des 3e, 4e et 5e divisions israéliennes (semi-professionnelles), jouent leurs matchs dans des colonies de la Cisjordanie, territoire occupé par l'armée israélienne depuis 1967. Ces implantations sont illégales au regard du droit international. Les responsables Palestiniens ont appelé la Fifa à ne plus reconnaître ces clubs ou à les forcer à évoluer uniquement dans les limites du territoire israélien reconnu internationalement. Ils ont prévenu qu'ils envisageaient de saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS).

16 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie et à El Qods

Seize Palestiniens ont été arrêtés, hier, par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie et à El Qods occupée, a rapporté l'agence de la presse Palestinienne Wafa. Ces Palestiniens ont été arrêtés au cours d'incursions israéliennes, dans les villes à Toulkarem et El Khalil, ainsi que dans plusieurs quartiers d'El Qods occupée, a indiqué Wafa. Les forces d'occupation israéliennes mènent quotidiennement des campagnes d'arrestation arbitraires à l'encontre de dizaines de Palestiniens en Cisjordanie et à El Qods occupées.

36 colons prennent d'assaut Al-Aqsa sous la protection de l'armée d'occupation

Des dizaines de colons juifs ont pris d'assaut, ce matin, les cours d'Al Aqsa, sous la sécurité resserrée des forces de la police israéliennes. Selon des témoins à l'agence «Quds Press», les forces d'occupation ont pris d'assaut la porte des Maghrébins à sept heures du matin et se sont répartis dans les cours d'Al Aqsa, afin d'assurer l'entière protection des colons. Ils ont ajouté que 36 colons juifs ont fait irruption dans la mosquée Al Aqsa en groupes et ont commencé leurs tournées à partir de la porte des Maghrébins et jusqu'à la porte d'Al Silsila. Les visites ont inclus des explications talmudiques sur la structure du prétendu Temple.

Trois maisons Palestiniennes démolies dans la région de Lod

L'occupation israélienne a démoli, hier, trois maisons Palestiniennes à l'intérieur de Lod dans les territoires occupés en 1948 (à une distance de 38 kilomètres au Nord-Ouest d'El Qods). Selon des sources locales Palestiniennes, les bulldozers israéliens, accompagnés d'une importante force de la police et des équipes du comité de planification et de construction ont attaqué, mercredi à l'aube, le quartier de Kerem Teffah à Lod et démoli des habitations après l'avoir déclaré «zone militaire fermée». Elles ont aussi rapporté que la police israélienne a expulsé les résidents palestiniens des trois maisons avant que les bulldozers se mettent à les démolir sans même leur permettre de les vider. Les maisons démolies appartiennent à la famille Shaâbin et abritent des dizaines de citoyens, y compris des enfants et des personnes âgées. Elles ont été démolies sous prétexte de construction sans permis.

Les entrainements militaires causent d'importantes dégradations dans la Vallée du Jourdain

Les exercices militaires sionistes dans la Vallée du Jourdain ont causé d'énormes pertes pour les citoyens Palestiniens au cours des deux derniers jours. Des citoyens Palestiniens dans les zones d'Al Hema et Abzeq dans la Vallée du Jourdain ont été surpris après leur retour chez eux par l'ampleur des dégâts causés par les forces d'occupation dans la région. Le citoyen Mahyoub Fuqha de Kherbat Al Hema, a déclaré à notre correspondant que les forces armées occupantes ont détruit du matériel agricole qui lui appartiens dans la cour de la maison lors des exercices militaires, en notant que ses pertes sont considérables. D'autres citoyens ont été surpris par les importants dégâts dans les enclos à moutons et les cultures fourragères de façon délibérée par les soldats qui s'entraînent entre leurs domiciles et tentes. Les forces armées occupantes avaient effectué une manœuvre militaire ces deux derniers jours dans la vallée du Jourdain, après avoir expulsé les habitants de ces zones pendant deux jours.

Le président israélien va demander à Erdogan de servir de médiateur pour libérer les soldats israéliens capturés à Ghaza

Le président de l'Etat d'occupation, Reuven Rivlin, a informé qu'il a l'intention de revenir sur la demande du président turc, Recep Tayyip Erdogan, pour intervenir et exercer son influence sur le Hamas dans la Bande de Ghaza, afin de récupérer les corps des deux soldats en otage à Ghaza, Hadar Goldin et Shaul Aaron. Dans un entretien avec le correspondant de la radio publique israélienne, Rivlin a ajouté qu'il a déjà parlé de ce sujet avec le président turc, lors des négociations pour la reprise des relations bilatérales et qu'il veut en reparler, selon la réception du nouvel ambassadeur turc au cours des prochaines semaines. Il a souligné que les fortes des relations économiques relient Israël et la Turquie. Les déclarations de Rivlin surviennent après qu'Erdogan a proposé être prêt à faire libérer les soldats israéliens à Ghaza en échange de la libération des prisonniers Palestiniens, si les deux parties le lui demandent, en s'interrogeant sur le prix qui sera payé par Israël. Dans une interview avec le programme «La Vérité Ovda», qui a été diffusé sur la télévision israélienne il y a deux jours, il a déclaré être prêt à servir de médiateur, mais Israël doit savoir que le Hamas voudra la libération des prisonniers en échange des «corps des soldats».

www.lechodalgerie-dz.com L'ECHO D'ALGERIE

La Corée du Sud et le Japon signent officiellement un pacte sur le partage de renseignements militaires

La Corée du Sud et le Japon ont officiellement ce mercredi un pacte sur le partage de renseignements militaires, malgré l'opposition du peuple et du Parlement sud-coréens. Le ministre sud-coréen de la Défense Han Min-koo et l'ambassadeur du Japon en Corée du Sud Yasumasa Nagamine ont signé l'Accord sur la sécurité générale des renseignements militaires (GSOMIA) au ministère de la Défense, à Séoul. Ce pacte prévoyant l'échange direct de renseignements militaires sur les programmes nucléaires et de missiles de la République populaire démocratique de Corée (PRDC) prendra effet dès que les deux gouvernements auront reçu les notifications nécessaires. La signature est intervenue moins d'un mois après la reprise des négociations sur ce pacte, les deux pays ayant tenu leur premier dialogue de travail plus tôt ce mois-ci. Le gouvernement sud-coréen s'est efforcé de faire passer l'accord au plus vite afin de regagner le soutien de l'électorat conservateur, sensible aux questions relatives à la sécurité. Les trois principaux partis d'opposition sud-coréens ont dénoncé le passage en force de cet accord et déclaré qu'ils demanderaient la destitution du ministre de la Défense si l'accord était signé. Selon un sondage mené par Gallup Korea publié vendredi, 59% des Sud-Coréens sont contre cet accord avec le Japon en raison de l'attitude du pays, qui ne manifeste aucun remords pour les brutalités qu'il a commises pendant la Seconde Guerre mondiale. La péninsule coréenne a été colonisée par l'empire japonais de 1910 à 1945.

Malte

84% des Maltais estiment que l'adhésion de leur pays à l'UE est bénéfique

84% des Maltais estiment que l'adhésion de leur pays à l'Union européenne (UE) est bénéfique, malgré la montée du sentiment anti-UE dans l'ensemble de l'Union, selon une enquête Eurobaromètre commandée par le Parlement européen. En outre, 88% des Maltais considèrent que ce qui rassemble les citoyens de l'UE est plus important que ce qui les sépare. Les résultats de l'enquête étaient très différents suivant les pays, les Irlandais ayant majoritairement une bonne opinion de l'UE, contrairement aux Grecs. D'après l'enquête, le soutien à l'UE est resté relativement stable depuis 2009. Les Européens ont estimé que la démocratie et la liberté étaient les valeurs fondamentales de l'identité européenne, et dans une moindre mesure de l'euro et de la zone euro. Près d'un Européen sur deux estime qu'un système social harmonisé renforcerait leur sentiment d'être citoyen européen. Si 68% des Maltais ont indiqué avoir entendu parler du Parlement européen dans les médias, seuls 43% d'entre eux ont estimé être informés de ses activités. En outre, pas moins de 69% des Maltais souhaiteraient que l'UE joue un rôle plus important. Sur un plan moins positif, les Européens considèrent que leur voix compte de moins en moins au niveau national et sont pessimistes quant à l'avenir de l'UE et de leur pays. Les chiffres sont toutefois plus positifs à Malte, où 35% de la population a une image positive du Parlement européen et 50% une image neutre.

Cambodge

Prison à vie maintenue pour deux ex-hauts dirigeants

La condamnation à vie des deux plus hauts dirigeants khmers rouges encore en vie a été confirmée ce mercredi en appel au Cambodge, un «message» de non-impunité pour les dirigeants actuels, de la Corée du Nord à la Syrie, a souligné l'ONU. «C'est un message aux dirigeants du monde entier (...) que les dirigeants sont, in fine, tenus responsables pour les crimes commis sous leur direction», a déclaré David Scheffer, envoyé du secrétaire général de l'ONU auprès du tribunal spécial de Phnom Penh.

«Les dirigeants de la Corée du Nord en particulier devraient prendre note de ce qui s'est passé ici aujourd'hui», a-t-il insisté, évoquant pêle-mêle la Corée du Nord, la Syrie, les Philippines et même les chefs du groupe Etat islamique (EI) agissant en Syrie ou en Irak. Les adjoints de Pol Pot Nuon Chea, aujourd'hui âgé de 90 ans, et Khieu Samphan, 85 ans, avaient été condamnés à la prison à vie en août 2014 pour crimes contre l'humanité par ce tribunal de Phnom Penh parrainé par l'ONU. Ils assurent n'avoir pas été au courant des atrocités commises entre 1975 et 1979. Deux millions de Cambodgiens, soit un quart de la population, sont alors morts d'épuisement, de famine, ou à la suite de tortures et d'exécutions. Le juge Kong Srim a maintenu, lors de son long énoncé du verdict, que les deux hommes, membres du premier cercle de Pol Pot, avaient marqué le tribunal par leur «complet manque de considération pour le sort du peuple cambodgien» et souligné que l'étendue de leurs crimes était «considérable». Par conséquence, «la prison à vie pour chacun des accusés est appropriée», a ajouté le juge devant quelque 700 Cambodgiens venus assister à l'audience, la plupart transportés en bus aux frais du tribunal. Nuon Chea, l'idéologue du régime, et Khieu Samphan, le chef de l'Etat de l'ex-«Kampuchéa démocratique», ont écouté, impassibles, la lecture du verdict. «Ce sont des monstres et c'est leur destin» de rester en prison jusqu'à la fin de leurs jours, s'est félicitée, parmi le public, Chhun Leap, une Cambodgienne de 74 ans qui a perdu 50 membres de sa famille sous le régime khmer rouge.

Verdict à la télévision

Malgré l'étendue des crimes des Khmers rouges, qui n'ont pas épargné une seule famille dans le pays, la volonté aujourd'hui au Cambodge de tourner la page est forte. Le verdict a néanmoins été retransmis à la télévision nationale, malgré les attaques répétées contre le tribunal et son utilité de la part de l'homme fort du Cambodge, l'inamovible Premier ministre Hun Sen, qui plaide la nécessaire réconciliation nationale. Hun Sen dit craindre que l'ouverture de nouveaux procès ne provoquent de nouveaux conflits dans le pays. Les Etats-Unis, par la voix de leur ambassade à Phnom Penh, ont quant à eux «salué» la décision et assuré de leur soutien le tribunal jugeant les crimes de cette «page la plus sombre de l'Histoire du Cambodge». Jusqu'ici, seules trois personnes ont été condamnées par le tribunal, créé en 2006, même si le procès de plusieurs responsables de moindre rang est en projet. Avant Nuon Chea et Kieu Samphan, le tribunal, critiqué pour ses lenteurs, avait condamné à la perpétuité Douch, de son vrai nom Kaing Guek Eav, chef de la prison de Phnom Penh S-21, où 15 000 personnes ont été torturées avant d'être exécutées. Malgré la volonté générale de passer à autre chose, le processus judiciaire suit son cours : Nuon Chea et Khieu Samphan sont en parallèle jugés dans le cadre d'un deuxième procès consacré au génocide de minorités, aux mariages forcés, viols et autres crimes perpétrés dans les camps de travail. Des milliers de charniers ont été découverts après la chute des Khmers rouges, mus par une utopie marxiste qui prétendait défaire la société de la contrainte de l'argent et bannir la religion. Le deuxième procès doit s'achever en 2016. Le verdict est attendu fin 2017.

Ouragan Otto au Panama

3 morts, évacuations au Costa Rica et au Nicaragua

Trois personnes ont péri et quatre sont portées disparues mardi au Panama, victimes des très fortes pluies générées par l'ouragan Otto, alors que le Costa Rica et le Nicaragua effectuaient des évacuations de leurs zones côtières, selon les autorités de ces pays. Selon le Centre américain des ouragans (HNC), situé à Miami, la tempête tropicale s'est transformée en ouragan dans le courant de l'après-midi, devenant ainsi le septième ouragan de la saison 2016, avec des vents de 120 km/h. Il se déplace très lentement vers l'Ouest et devrait toucher la zone frontalière entre le Nicaragua et le Costa Rica entre mercredi et jeudi, selon l'Institut météorologique costa-ricain.

Vers 03h00 GMT ce mercredi, il se situait à 480 km à l'est de la ville nicaraguayenne de Bluefields, sur la côte caraïbe, et avançait à 4km/h vers l'ouest, selon le NHC. Un glissement de terrain et la chute d'un arbre ont causé la mort de trois personnes au Panama, ainsi que de nombreux dégâts, a précisé à l'AFP le directeur du Service national de protection du pays, José Donderis. Dans le glissement de terrain qui a emporté neuf personnes près de la capitale, «sept ont survécu et malheureusement deux d'entre elles sont mortes», a-t-il expliqué. Et un enfant a été tué quand un arbre est tombé sur la voiture dans laquelle il se trouvait devant son collège. Sa mère, également dans la voiture, n'a pas été blessée. Parmi les quatre disparus, trois se trouvaient en mer à bord d'un bateau quand ils ont été surpris par les éléments. Les autorités, qui redoutent d'autres glissements de terrain et inondations, ont placé le pays en alerte rouge sur la côté caraïbe du pays et suspendu les cours dans tous les établissements scolaires. Optimiste, le président du Panama, Juan Carlos Varela, a cependant estimé que selon les dernières prévisions, l'ouragan Otto «ne devrait pas avoir un impact direct» sur le pays. Au Costa Rica, les autorités ont décidé mardi l'évacuation obligatoire de 4000 personnes dans la partie nord de la zone côtière des Caraïbes, où l'ouragan pourrait frapper le plus fort. Le Président Luis Guillermo Solius a appelé au «calme», lors d'une conférence de presse. Le Nicaragua prépare aussi des plans d'évacuation pour les communes situées sur la côte caraïbe, a assuré le directeur gouvernemental chargé de la gestion des catastrophes, Guillermo Gonzalez. Le Costa Rica et le Nicaragua voisin avaient déclenché dès lundi l'alerte aux intempéries alors qu'Otto commençait à se former à 500 km au large du Nicaragua, avec des vents de 85 km/heure.

Pérou

Lima proteste contre la nomination de son ex-Première Dame à la FAO

Le Pérou a officiellement protesté mardi contre la nomination de l'ex-Première Dame du pays, Nadine Heredia, épouse de l'ancien Président Humala, à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), celle-ci étant poursuivie pour blanchiment d'argent. Mme Heredia, épouse d'Ollanta Humala, président du Pérou jusqu'au 28 juillet dernier, a été nommée directrice du bureau de représentation de la FAO au siège de l'ONU à Genève. Cette nomination devrait être effective aujourd'hui. «Cette décision peut être interprétée comme une interférence dans une enquête judiciaire en cours au Pérou», a estimé le ministère des Affaires étrangères péruvien dans un communiqué. Mme Heredia et Humala sont actuellement poursuivis pour blanchiment de 1,5 million de dollars, des avoirs transférés depuis le Brésil et le Venezuela pour les campagnes présidentielles de Humala en 2006 et 2011 et qui n'auraient pas été déclarés. Ils encourent une peine de 8 à 15 ans de prison.

Norvège

La Cour suprême valide l'extradition d'un prédicateur kurde irakien

La Cour suprême norvégienne a refusé ce mercredi d'examiner l'appel d'un «prédicateur fondamentaliste» kurde irakien, validant ainsi une extradition en Italie où il est soupçonné dans une affaire d'«association terroriste». Réfugié en Norvège depuis 1991, «le mollah Krekar, de son vrai nom Najumuddin Ahmad Faraj», est suspecté par la police italienne d'avoir dirigé un «réseau terroriste» kurde, présumé lier à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) et qui aurait projeté des attentats en Occident. Lui affirme avoir eu pour seule intention de former un parti politique au Kurdistan irakien. Après deux décisions de la justice norvégienne autorisant son extradition vers l'Italie, Krekar avait saisi la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire du pays scandinave, qui a refusé d'examiner son recours, ce qui équivaut à valider la procédure d'extradition, selon les médias. Considéré comme une menace pour la sécurité nationale et figurant sur les listes des personnes terroristes de l'ONU et des Etats-Unis, il est depuis 2003 sous le coup d'un arrêté d'expulsion qui n'a jamais été exécuté en l'absence de garanties sur son sort en Irak, où il risque la peine de mort.

Chine

7 mineurs piégés dans une mine de charbon inondée dans l'Est du pays

Sept mineurs ont été bloqués dans une mine de charbon inondée dans la ville de Yichun, de la province chinoise du Jiangxi (est). Un total de 21 mineurs travaillaient sous terre quand l'inondation est survenue mardi à 23h10 dans un puits de la mine du village administré par l'arrondissement de Yuanzhou. Selon un bilan établi hier à 08h00, 14 d'entre eux avaient été secourus, tandis que sept autres étaient toujours piégés. Des médecins et des fonctionnaires locaux se sont joints aux opérations de secours.

Afghanistan

12 rebelles talibans abattus ces dernières 24 heures

Douze rebelles talibans ont été tués au cours d'opérations sécuritaires menées ces dernières 24 heures en Afghanistan, a annoncé ce mercredi le ministère afghan de la Défense. «Les forces sécuritaires afghanes ont mené des opérations de nettoyage dans 11 des 34 provinces du pays, éliminant 12 rebelles et en blessant 23 autres», a indiqué le ministère dans un communiqué. Des armes et des munitions ont également été saisies, ajoute le texte. Aucune perte dans les rangs des forces afghanes n'a été déplorée.

Colombie

Signature ce jour du nouvel accord de paix avec les Farc

Le nouvel accord de paix conclu avec la guérilla des Farc, pour mettre fin à plus d'un demi-siècle de conflit armé en Colombie, sera signé à Bogota, près de deux mois après le rejet d'un précédent texte par référendum. «Nous devons agir. Il n'y a pas de temps à perdre. Pour cela, nous allons signer jeudi ce nouvel accord ici, à Bogota au théâtre Colon», a déclaré le Président Juan Manuel Santos, dans une allocution mardi soir depuis le palais présidentiel Casa de Nariño.

La cérémonie de signature de cet accord, conclu le 12 Novembre, est prévue à partir de 11h00 (16h00 GMT), ont indiqué dans un communiqué conjoint les négociateurs de paix du gouvernement et de la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), la plus importante du pays issue en 1964 d'une insurrection paysanne et qui compte encore quelque 5700 combattants.

M. Santos a souligné qu'il était «indispensable» de mettre en oeuvre le nouvel accord «le plus rapidement possible», du fait de la «fragilité» du cessez-le-feu bilatéral en vigueur depuis fin août, et déjà entaché par la mort ce mois-ci de deux guérilléros des Farc dans des circonstances qui restent à préciser et font l'objet d'une enquête de l'ONU.

Les risques de l'incertitude

Un peu plus tôt mardi, il avait en outre réagi à une récente vague de violences, marquée par l'assassinat d'au moins cinq leaders communautaires et militants des Droits de l'Homme ces deux dernières semaines. «Nous n'allons pas permettre aux violents de mettre en danger les avancées et les espoirs de la paix», a-t-il lancé, estimant que «ces faits sont une évidence palpable, dramatique, des risques que l'incertitude génère face à la mise en oeuvre des accords de paix». Les principaux commandants des Farc, dont leur chef suprême Rodrigo Londono, plus connu sous ses noms de guerre de Timoleon Jimenez ou Timochenko, sont dans la capitale, pour la première fois depuis des décennies, pour préparer la signature de l'accord, dont ils demandent eux aussi la rapide mise en oeuvre. La guérilla a en effet estimé qu'«un nouveau génocide est en cours contre des leaders sociaux et paysans». Faisant référence aux assassinats par les paramilitaires d'extrême droite de plus de 3000 militants du parti de gauche Union patriotique (UP), dans les années 90, les Farc ont qualifié la situation de «dramatique et très préoccupante».

Accord approuvé au Parlement

Mardi soir, les négociateurs de paix du gouvernement et de la guérilla ont souligné qu'ils devaient avancer «d'un pas ferme vers la mise en application des accords afin de surmonter tant d'années d'un conflit» qui, au fil des décennies, a impliqué d'autres guérillas, ainsi que des paramilitaires et l'armée, faisant plus de 260 000 morts, plus de 60 000 disparus et 6,9 millions de déplacés. Ils ont précisé que le nouvel accord, conclu après le rejet d'un précédent texte par les électeurs colombiens le 2 octobre, serait ensuite approuvé par le Parlement, selon une procédure restant à affiner. Alors que rien ne l'y obligeait, le président colombien, qui a reçu le mois dernier le prix Nobel pour ses efforts en faveur de la paix, avait décidé de soumettre la précédente version de l'accord à un référendum, afin de donner un plus large impact à ce texte, issu de près de quatre ans de pourparlers de paix délocalisés à Cuba. Cette fois, il a estimé que «le Congrès, de part sa nature même, bénéficie non seulement de la légitimité du vote populaire, mais représente aussi chacun des départements et des régions du pays». Une fois la paix assurée avec les Farc, Santos entend avancer dans des pourparlers officiels avec l'Armée de libération nationale (ELN), guérilla moins puissante avec quelque 1500 combattants, mais la dernière encore active.

Corée du Sud

Perquisition au siège de Samsung pour corruption

Le parquet sud-coréen a effectué ce mercredi une perquisition surprise au siège du groupe Samsung, le plus grand conglomérat du pays, soupçonné d'être impliqué dans un scandale de corruption. Samsung est soupçonné d'avoir donné des dizaines de millions de dollars à deux fonds à but non lucratif dirigés par Choi Soon-sil, la confidente de longue date de la présidente sud-coréenne Park Geun-hye, en échange de faveurs dans la fusion de ses deux filiales. Samsung aurait fait un virement bancaire de 2,8 millions d'euros à une entreprise allemande détenue par Mme Choi. L'unité d'enquête spéciale du Bureau des procureurs du district central de Séoul a mené ce mercredi matin cette perquisition au siège de Samsung, situé dans le district de Gangnam, ont rapporté les médias locaux. Les enquêteurs ont saisi des équipements et des documents concernant la fusion de Samsung C&T et de Cheil Industries en juillet 2015, qui a abouti à la création d'une société holding qui a permis d'assurer la transition de la gouvernance du groupe du président Lee Kun-hee, hospitalisé depuis deux ans et demi à la suite d'une crise cardiaque, à son fils Lee Jae-yong, le vice-président de Samsung Electronics. Le fonds d'investissement américain Elliott Management s'était opposé au plan de fusion en raison d'un taux d'échange injuste des valeurs entre les deux entreprises.

Le fonds était le troisième plus grand actionnaire de Samsung C&T avant la fusion. Les procureurs ont également perquisitionné le siège de la caisse nationale des retraites.

Loi de Finances 2017

Carburant, taxes, immobilier,... ce qui va augmenter

La loi de Finances 2017 (LF 2017) voté mardi, par l'Assemblée populaire nationale qui prévoit, notamment une hausse de plusieurs taxes, impôts et droits de timbre pour compenser partiellement la chute des recettes fiscales pétrolières budgétisées, attendues en baisse de 30%, par rapport à 2016.

La loi prévoit pour l'année prochaine une augmentation de la Taxe, sur la valeur ajoutée (TVA), qui passera de 17% à 19% pour le taux normal et de 7% à 9% pour le taux réduit. Cette hausse de la TVA, dont le produit alimente le Budget de l'Etat à hauteur de 80% et les communes à hauteur de 20 %, permettra au Trésor public d'engranger une plus-value fiscale de 110 milliards de dinars.
Afin de se mettre en conformité avec l'introduction par les Douanes du nouveau tarif à 10 chiffres, la LF fixe la liste des biens et services soumis à la TVA à un taux réduit (9%), qui contient 80 positions tarifaires. Mais, dans la perspective de faire basculer certains produits et opérations soumis du taux réduit de la TVA, vers le taux normal, un groupe de travail intersectoriel a été mis en place pour décider des produits concernés.
Les conclusions de ce groupe seront finalisées en 2017.

Immobilier

Dans le domaine de l'immobilier, les revenus issus de la cession, par les particuliers, d'un immeuble bâti ou non bâti, sont soumis à l'impôt sur le revenu global (IRG) d'un taux fixé à 5%. Les plus-values issues de la cession d'un immeuble détenu pour plus de 10 ans, sont toutefois exclues de cette imposition. La location des habitations à usage individuel est soumise à un nouveau taux d'IRG à 10%, alors que le taux de 7% demeure applicable aux revenus provenant de la location des habitations à usage collectif. Le taux de 15% demeure quant à lui applicable aux revenus provenant de la location des locaux à usage commercial ou professionnel, ainsi que pour la location à usage d'habitation conclue avec des sociétés. Il est précisé, que le locataire et le bailleur sont solidaires pour le paiement de cet impôt. La loi supprime l'exonération en matière d'IRG/locatif, pour les locations aux étudiants et décide une augmentation de la taxe, sur les permis immobiliers relatifs aux permis de construire et certificats de conformité. Ainsi, le tarif du permis de construire passe d'une fourchette actuelle de 1.875 DA-50.000 DA à une fourchette de 3.000 DA-75.000 DA pour les constructions à usage d'habitation et passe de 50.000 DA-150.000 DA à 75.000 DA-225.000 DA, pour les constructions à usage commercial ou industriel. Les tarifs des certificats de conformité passent à leur tour d'une fourchette de 1.000 DA-12.000 DA à une fourchette de 1.500 DA-18.000 DA pour les constructions à usage d'habitation et de 6.000 DA-20.000 DA à 9.000 DA-30.000 DA, pour celles à usage commercial ou industriel. Pour permettre au Trésor d'encaisser 20 mds DA supplémentaires, la taxe intérieure de consommation (TIC), composée d'une partie fixe et d'un taux proportionnel, est à son tour augmentée pour certains produits dits «de luxe». La TIC passe, ainsi pour la partie fixe de 1.260 DA/kg à 1.760 DA/kg, pour le tabac blond et à 2.470 DA/kg, pour les cigares, alors que le taux proportionnel de cette taxe reste inchangé à 10%, pour chaque paquet de cigarettes. La TIC augmente par ailleurs, à 30% pour d'autres produits de luxe comme les véhicules tout-terrain, les cylindrés supérieurs à 2000 cm^3 et inférieurs à 3000 cm^3.

Nouvelle hausse des taxes des prix des carburants

La LF 2017, prévoit l'augmentation des tarifs actuels de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) de 1 à 3 DA/litre respectivement pour le gasoil et les trois types d'essence. La TPP de l'essence super et sans plomb sera de 9 DA/l au lieu de 6 DA actuellement (soit une hausse de 50%) et celle de l'essence normal passera à 8 DA/l au lieu de 5 DA actuellement (+60%), alors que la TPP sur le gasoil passera à 2 DA/l au lieu de 1 DA actuellement (+50%). Ainsi, le prix de vente en détail de l'essence normale sera de 32,47 DA/litre (+14,11% par rapport au prix actuel), celui du super à 35,49 DA/litre (+12,94%), celui de l'essence sans plomb à 35,08 DA/litre (+13,08%) et du gasoil à 20,23 DA/litre (+7,85%), selon le PLF.
Le relèvement de la TPP, dont le produit est affecté au budget de l'Etat, permettra au Trésor d'encaisser une plus-value de 42,49 mds DA, dont 30,36 mds DA pour la seule TPP et 12,13 mds DA pour la TVA, car toute hausse des prix engendre automatiquement une hausse des produits de la TVA. La loi institue également une Taxe d'efficacité énergétique (TEE), applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, aux gaz et aux produits pétroliers, ce qui permettra au Trésor public d'encaisser pas moins de 10,7 mds DA (9,2 mds DA en TEE et 1,5 mds DA en TVA). Pour ce qui est des droits de timbre, il s'agit de l'introduction d'une «procédure accélérée», qui permet de délivrer le passeport biométrique dans un délai maximum de huit jours de la date de dépôt de la demande, contre le paiement d'un timbre de 25.000 DA pour le livret de 28 pages et de 60.000 DA (45.000 DA dans le projet de loi), pour celui de 48 pages, dans le cadre d'un amendement adopté par les députés. En cas de perte du passeport, qu'il soit ordinaire ou biométrique, la délivrance d'un nouveau passeport donne lieu au paiement, en plus du droit de timbre, d'une taxe de 10.000 DA sous forme de timbre fiscal et de 3.000 DA pour ce qui est du passeport collectif. De même, la LF 2017, institue un paiement de 1.000 DA pour le renouvellement de la carte nationale biométrique, en cas de vol ou de détérioration. Une nouvelle taxe est instituée sur les pneus neufs importés ou fabriqués localement, fixée à 10 DA par pneu destiné aux véhicules lourds et à 5 DA par pneu destiné aux véhicules légers. Ces recettes sont destinées à financer les communes et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales à hauteur de 40%, le Fonds national de l'environnement à hauteur de 35%, le centre national de la sécurité routière à 15% et le Fonds national du patrimoine culturel à 10%. La LF relève aussi les montants de la taxe sur les demandes d'enregistrement des produits pharmaceutiques importés où fabriqués localement, instituée en 2003. Cette taxe passera à 12.000 DA (contre 4.000 DA depuis 2003), pour ce qui est du contrôle des lots, à 30.000 DA (contre 10.000 DA actuellement), pour le contrôle et expertise des produits soumis à l'enregistrement et à 15.000 DA (contre 5.000 DA), pour ce qui est des analyses et contrôle des matières premières de ces produits. Parmi, les nouveaux articles introduits par les membres de l'APN, un article stipulant une hausse les financements destinés à réduire la facture d'électricité de 65%, pour les ménages des wilayas du Sud du pays et qui utilisent la basse tension dans la limite de 12.000 Kw/an, de même que pour les agriculteurs de ces mêmes wilayas, pour la basse et moyenne tension dans la limite de 12.000 kw/an.
A rappeler que la LF prévoit une hausse de 3,5% de la fiscalité ordinaire en 2017, qui passe à 2.845,4 mds DA contre 2.722,68 mds de DA en 2016.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE BEN S'ROUR
COMMUNE DE MOHAMED BOUDIAF
NIF : 098428345037809

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2016

Le président de l'Assemblée populaire communale de Mohamed-Boudiaf lance un avis d'appel d'offres ouvert N°02/2016 pour :

Acquisition de 03 Bus pour transport scolaire

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine , peuvent retirer le cahier des charges au siège de la Commune de Mohamed-Boudiaf – Bureau des marchés- contre le paiement d'une somme de 2.000,00 DA auprès du trésorier communal de la daïra de Ben S'rour.
les soumissions doivent comporter trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière seront accompagnées despièces suivantes :

A- Le dossier de candidature : : dossier de candidature doit comprendre :
1 Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint signée , datée et paraphée.
2 La déclaration de probité (renseignée, signée et paraphée).
3 Registre du commerce (copie)
4 Casier judiciaire en cours de validité (original)
5 Extraits de rôle valides apurés ou accompagnés d'un échéancier (du lieu de résidence du soumissionnaire – siège social de l'entreprise – lieu d'activité) (originales ou copies).
6 Numéro d'identification fiscale NIF (copie).
7 Pièces parafiscales (mise à jour CNAS-CASNOS– CACOBATPH) encours de validité (copie)
8 Copie du statut de l'entreprise (personne morale) (copies).
9 Attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2015 (personne morale) copie légalisée.
10. Certificat de garantie.
11. Certificat d'entretien.
12. Catalogue comprenant les caractéristiques techniques des équipements proposés avec fiche technique.

B- offre technique : L'Offre Technique doit comprendre :
1. une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint signée , datée et paraphée
2. tout document permettant dévaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
3. le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C- offre financière : L'Offre Financière doit comprendre :
1. Lettre de soumission (renseignée, signée et paraphée)
2. Bordereau des prix unitaires (renseigné, signé et paraphé) en chiffres et en lettres.
3. Devis quantitatif et estimatif (renseigné, signé et paraphé).

Les offres seront déposées au siège de la Commune de Mohamed Boudiaf – Bureau des marchés . Les trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

Avis d'Appel d'Offres ouvert N° 02/2016

Le président de l'Assemblée populaire communale de Mohamed-Boudiaf
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

- La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à partir de première parution de cet avis dans la presse nationale ou au Bomop, la date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 .
- L'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au siège de la Commune de Mohamed-Boudiaf à 14 h 00 .
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation de l' offre augmentée de Quatre-vingt dix (90) jours .

L'Echo d'Algérie : 24/11/2016 – Anep : 435 213

Sudoku N° 1343

	6		7		8			4
		7		5				
1			4		9		5	
3			6				9	
		6						3
				4	7			8
	2			1				6
		1	5				3	
6			8		3	5		

Codes N° 1343

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
							B					

14	15	16	17	18
P	G	H	F	D

Elle s'enflamme par frottement

7	1	8	2	5	9	■	5	7	6	10	4	1	11
1	2	2	3	4 M	5	6	6	5	■	■	12	13	10
■	2	1	■	14	4	■	1	11	11	10	2	5	9
11	10	13	6	9	1	11	6	3	9	5	■	7	9
1	13	11	12	5	13	■	7	2	12	11	5	■	10
■	15	■	9	12	5	2	■	12	13	3	2	5	7
14	5	9	5	13	13	12	6	5	■	4	3	13	12
4	1	13	5	6	6	5	■	9	16	5	1	■	17
3	13	■	7	5	7	■	7	■	12	13	9	1	■
■	6	1	■	7	■	14	5	9	17	12	18	12	5
17	■	13	1	■	8	1	2	1	12	7	■	5	6
1	11	11	3	5	12	2	2	12	■	6	4	■	1
9	5	9	■	3	7	5	5	■	18	5	3	12	2
7	6	5	9	5	5	■	9	12	1	7	■	2	5

Un sketch de Roger Pierre et Jean-Marc Thibault

2		12	18	10	2	5		5	6		2	5
4	3	7	12	11	12	5	13					

Pêle-mêle

Un sport de balle de l'Antiquité romaine

ADULE	ELUDER	LOUAGE
BAGUER	ENQUETEUR	METEQUE
BENEFIQUE	ENSABLE	OPALINE
BOUDEUR	EPLUCHURE	PATRE
CHARMER	FAUTIVE	PEDICURE
CORRIDOR	GIBIER	SCARABEE
COULEE	GROTTE	TRAIRE
CRISSANT	HERITIER	VERDICT
ECOULE	LOTTE	VISSEE

R	A	D	U	L	E	O	P	A	L	I	N	E	L	H
H	U	A	E	T	T	C	I	D	R	E	V	E	O	E
E	E	E	T	R	S	C	A	R	A	B	E	E	U	C
R	P	O	T	R	U	B	O	F	E	L	P	Q	A	R
I	L	E	A	E	O	C	A	R	U	D	I	S	G	I
T	U	U	L	U	U	U	I	O	R	F	U	I	E	S
I	C	Q	D	B	T	Q	C	D	E	I	B	L	P	S
E	H	E	T	I	A	E	N	N	E	I	D	A	E	A
R	U	T	V	I	S	S	E	E	E	P	T	O	U	N
R	R	E	U	G	A	B	N	R	E	R	I	A	R	T
R	E	M	R	A	H	C	M	E	E	T	T	O	R	G

Mots fléchés N° 1343

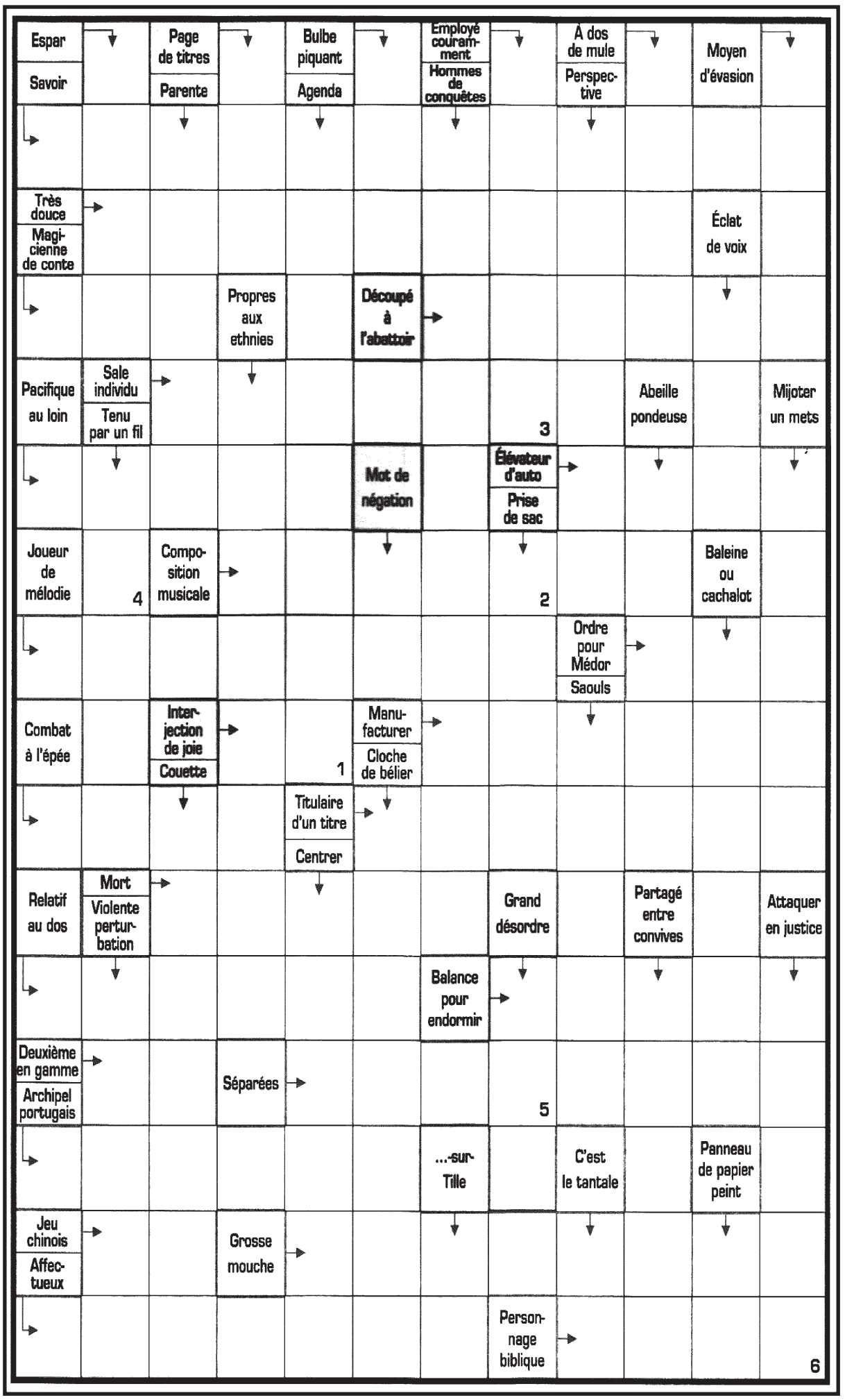

Solutions

Mots codés

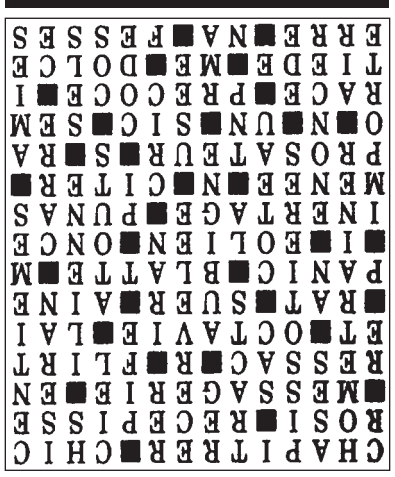

Mots fléchés

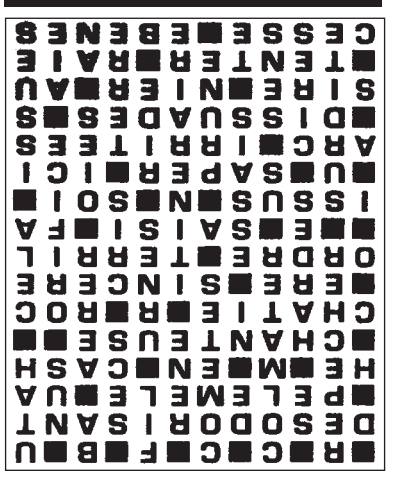

Sudoku

2 8 3	1 7 4	9 6 5
9 1 6	5 8 2	4 7 3
7 4 5	3 6 9	8 2 1
1 7 4	2 3 5	6 9 8
6 9 2	8 1 7	3 5 4
5 3 8	4 9 6	2 1 7
4 6 1	7 2 8	5 3 9
3 5 9	6 4 1	7 8 2
8 2 7	9 5 3	1 4 6

NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS
- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES
- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX
- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraïne : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES
- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE
- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS
- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES
- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Layali El Baydha'e
10h00 : Moudoun Mina El Aalem
10h25 : Panchel El Mouhib
11h00 : Senteurs d'Algérie
12h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : Notre invité
12h45 : Taouame El Rouh
14h00 : Souffrances d'une femme
14h40 : Djirah El Ayam
16h00 : E'namour El Abyadh
16h30 : Familetna
17h00 : Football "CABBA/DRBT" direct Coupe d'Algérie 32éme
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : Le week-end sportif
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : La Semaine Eco
22h00 : Ciné thématique
23h25 : Le médaillon
00h00 : Journal Télévisé en Français

ALGERIE

TF1

20h45 : **Quotidien express**

Tous les soirs, les moments forts et les plus divertissants de l'émission «Quotidien !».

france 3

20h55 : **Unforgotten / le passé déterré**

Dans le quartier londonien de Willesden, l'inspectrice en chef Cassie et le sergent Sunny découvrent un squelette dans les fondations d'un immeuble démoli. Son analyse est confiée au médecin légiste Sean Rawlins, qui conclut à un mort brutale. Leur enquête les mène jusqu'à un terrain vague, où ils retrouvent, dans une voiture abandonnée, un sac contenant l'agenda d'un jeune homme disparu en 1976.

arte

20h55 : **Norskov**

Oliver rend visite à Tom pour lui dire qu'il soupçonne Casper d'être impliqué dans un trafic de drogue, craignant même qu'il soit responsable de la rechute de sa mère. Le jeune homme se propose de l'aider en cherchant des preuves chez son employeur, mais afin de ne pas prendre de risque, l'enquêteur lui demande de ne pas jouer les détectives.

CANAL+

21h00 : **The People v. O.J. Simpson / American Crime Story**

L'équipe de Marcia Clark et celle de Johnny Cochran se préparent conjointement au procès. Christopher Darden a des doutes concernant le témoin Mark Huhrman qu'il soupçonne de cacher ses véritables ressentis par rapport à l'affaire, mais Marcia refuse catégoriquement de le récuser. Au tribunal, Cochran attaque violemment son jeune adversaire. Peu après, le jury se rend sur la scène de crime.

france 2

21h00 : **Le grand débat de la primaire**

Le 20 novembre dernier, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, François Fillon, Jean-François Copé, Bruno Le Maire, Nathalie Kosciusko-Morizet et Jean-Frédéric Poisson soumettaient leur candidature lors du premier tour de la primaire ouverte de la droite et du centre. Les deux candidats ayant obtenu le plus de voix sont invités à débattre ce soir, avant le second tour du scrutin, dimanche prochain, qui déterminera lequel entrera en campagne pour les élections présidentielles de 2017. Veillant à respecter l'égalité des temps de parole des deux personnalités politiques sur le plateau, les journalistes Gilles Bouleau et David Pujadas les interrogent sur leur programme.

20h45 : **La grande librairie**

Jean Echenoz, qui a obtenu le prix Médicis en 1983 pour «Cherokee» et le prix Goncourt en 1999, revient avec «Envoyée spéciale», une parodie de roman d'espionnage qui conte les aventures de Constance, entre Paris, Pyongyang et la Creuse. L'auteur s'est inspiré de la maison de l'écrivain Pierre Michon pour situer son intrigue. Ce dernier né dans ce département de parents instituteurs ouvre les portes de cette demeure familiale. Les deux écrivains s'y retrouvent pour parler d'amitié et de littérature.

M6

20h25 : **Scènes de ménages**

Marion et Cédric, Liliane et José, Huguette et Raymond, Emma et Fabien, tout comme Camille et Philippe ont en commun une créativité sans limite en matière de scènes de ménages.

20h55 : **Saint-Etienne (Fra) / Mayence (Deu)**

Invaincus au soir de la quatrième journée de la phase de poules, Romain Hamouma et les Verts jouent ce soir leur qualification pour les seizièmes de finale face à Mayence. Pour être assurés de finir à l'une des deux premières places, les joueurs de Christophe Galtier doivent en effet s'imposer face aux Allemands. Au match aller, les deux équipes s'étaient séparées sur un résultat nul (1-1). Cette opposition s'annonce enlevée entre deux adversaires obligés de prendre des risques offensivement.

Tournoi de qualification à la FIBA Africa Champions Cup

Le GSP au Maroc pour décrocher son ticket

Le club de basket-ball algérien du GS Pétroliers prendra part au tournoi de qualification «Zone 1» de la FIBA Africa Champions Cup, prévu du 24 Novembre au 1er Décembre à Al Hoceïma (Maroc), avec l'ambition de décrocher une des deux places qualificatives à la phase finale.

L'entraîneur-adjoint des Pétroliers, l'ancien international Djilali Canon, s'est montré «optimiste» quant aux chances de son équipe de poinçonner son ticket pour la FIBA Africa Champions Cup (anciennement championnat d'Afrique des clubs champions) qui aura lieu en décembre prochain au Caire. «Notre objectif est d'arracher une des deux places qualificatives à la phase finale. Nous allons jouer nos chances à fond pour atteindre cet objectif malgré les absences», a déclaré Canon à . «Notre plus gros souci avant le tournoi est l'absence de deux joueurs majeurs de notre effectif. Il s'agit de Mounir Benzegala, blessé au genou, et Mohamed Harrat qui a rejoint son nouveau club d'Al Jaïsh au Qatar», a expliqué Canon. Le tournoi de qualification de la Zone 1 verra la participation, outre du GSP, du Club Africain (Tunisie), de l'AS Salé et du Chabab Rif (Maroc) ainsi que d'Al Ahly (Libye). Canon, promu entraîneur-adjoint avec Fardj Allah Harouni, a évoqué les futurs adversaires du GSP, estimant que son équipe avait les qualités requises pour réussir son pari. «Nous connaissons déjà l'AS Salé que nous avons joué deux fois en moins d'un mois et le Club Africain qui est une équipe réputée. Pour les deux autres adversaires, nous n'avons pas beaucoup d'informations», a indiqué le coach algérien. Le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, a rallié hier la ville d'Al Hoceïma après un vol vers Casablanca et un trajet d'environ 600 km en bus. «J'espère que le voyage ne sera pas trop fatiguant et que les joueurs pourront récupérer rapidement», a-t-il souhaité. Six clubs ont déjà composté leur billet pour la phase finale du championnat d'Afrique des clubs champions 2016 : Al Ahly (Egypte), City Oilers (Ouganda), Kano Pillars et Customs (Nigeria), Primeiro d'Agosto et Recreativo do Libolo (Angola).

Basketball - Division nationale (Dames)

Nouvelle formule pour un nouveau départ

Le championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale (dames), reprendra ses droits ce vendredi avec une nouvelle formule de compétition pour l'élite composée de huit clubs. Après une tentative à 18 clubs (3 poules de six), début octobre, marquée par plusieurs forfaits et un niveau fortement déséquilibré, la Direction de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), en concertation avec les clubs qui animent le championnat, a décidé de revenir à une formule similaire à celle de la saison précédente. C'est le score inimaginable du match de la 2e journée de la 3e poule, entre l'OC Alger et le NR Constantine (154-01 !) qui a poussé la DOS à arrêter «le massacre» en optant pour une nouvelle formule où seront écartées les équipes «fantoches». Pour certains techniciens, la formule adoptée en premier lieu a été une erreur vu le niveau et les moyens de certaines formations qui ne pouvaient pas prétendre à côtoyer les ténors du basket féminin algérien. Pour ce nouveau départ, 8 équipes composeront la Division nationale A. Il s'agit du GS Pétroliers, Hussein-Dey Marine, MT Sétif, OC Alger, JF Kouba, USA Batna, RC Bordj Bou Arréridj et le MC Saïda. La première phase du championnat se jouera en aller-retour, soit 14 journées. A l'issue de cette phase, les 4 premiers se disputeront le titre en jouant 3 tournois (6 journées). Les autres équipes joueront la phase de maintien également sous forme de tournoi dont les deux derniers rétrograderont en division inférieure.
Le GS Pétroliers, tenant du titre, sera encore une fois le grand favori à sa propre succession après avoir décroché le titre de champion arabe des clubs, fin août en Jordanie. D'autres clubs à l'image de l'OC Alger et d'Hussein-Dey Marine tenteront de briser l'hégémonie du GSP et son armada de joueuses internationales. Outre cette décision, la DOS a également créé la Division nationale B, composée de sept clubs à savoir l'USM Alger, la JSM Sétif, l'AU Annaba, l'ESB Ouargla, l'EDR Alger, le MCR Chlef et le NRS.

Tournoi de Hammamet

Ibbou face à un tandem franco-russe

L'Algérienne Inès Ibbou et son équipière mauricienne, Emmanuelle De Beer, ont été opposées à un tandem franco-russe tard dans la nuit d'hier, au 2e tour du tableau double du tournoi international open, organisé du 21 au 27 Novembre à Hammamet (Tunisie). Il s'agit de la Française Fiona Codino, qui sera associée à la russe Yulia Kulikova. Un peu plus tard dans l'après-midi, Ibbou (17 ans) fera sont entrée en lice dans le tableau simple, contre l'Italienne Francesca Bullani. La championne d'Afrique 2015 avait croisé cette Italienne il y a moins d'une semaine, dans un précédant tournoi à Hammamet, et elle avait perdu contre elle dans le tableau double (6-3, 6-4). Ibbou avait fait équipe avec la Française Louise Lampla, alors que Bullani était associée à sa compatriote Federica Prati. L'Algérienne de 17 ans a également croisé Federica Prati au 2e tour du tableau simple de ce précédant tournoi à Hammamet et elle s'était inclinée contre elle (6-3, 3-6, 5-7). Le premier tournoi s'était déroulé du 14 au 20 Novembre, alors que le second a débuté le lendemain, 21 Novembre, et s'achèvera le 27 du même mois, également à Hammamet. Les deux compétitions sont dotées d'un prize-money de 10.000 USD.

Handball
CAN-2016 (Dames)

La Tunisie achève sa préparation

La sélection tunisienne féminine senior, l'un des adversaires de l'Algérie au championnat d'Afrique des nations, achève aujourd'hui sa préparation en vue du rendez-vous africain, prévu du 28 novembre au 7 décembre 2016 à Luanda (Angola). L'équipe tunisienne a effectué mardi matin une dernière séance d'entraînement à la salle de Béni Khiar, qui a vu la présence de la joueuse Ines Khouildi du club roumain Ramnicu Valcea et de Marwa Dhaouadi (A.Mégrine Sports) qui ont finalement rejoint le groupe alors que leur participation était incertaine. De son côté, le pivot du club Emirati Al Jazira, Manel Kouki rejoindra directement l'équipe en Angola, a précisé le responsable de la communication de la Fédération tunisienne de handball.

Equitation (JO-2020)

Trois cavaliers par équipes au lieu de quatre

La Fédération équestre internationale (FEI) a validé mardi des changements dans le processus des épreuves olympiques et paralympiques des Jeux de Tokyo-2020, adoptant notamment la réduction de quatre à trois cavaliers pour les épreuves par équipes. «C'était un vote très important pour le futur de notre sport si nous voulons augmenter son universalité, en accord avec les recommandations de l'agenda olympique 2020», a rappelé Ingmar De Vos, président de la FEI. Si la proposition est, comme probable, retenue par le Comité international olympique (CIO), 20 nations seront qualifiées par équipes en saut d'obstacles aux Jeux de Tokyo, contre 12 à Rio. Sur 107 pays, seulement onze ont manifesté leur opposition. Mais parmi eux on trouve néanmoins des nations majeures des sports équestres comme l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Natation

Phelps officialise sa retraite

A 31 ans, le monument américain, star des Jeux de Rio et sportif le plus médaillé aux JO, a confirmé qu'il mettait un terme à sa carrière. A Rio de Janeiro, Michael Phelps avait, le 13 août, mis, avec émotion, un terme à sa folle carrière, bouclant sa 5e campagne olympique avec 5 médailles d'or et 1 d'argent. Lundi, avant le gala de remise des trophées de la natation américaine, l'homme poisson a confié à des journalistes d'ESPN et de NBC qu'il s'était retiré du programme américain du système ADAMS (géolocalisation des athlètes) ce qui, de fait, lui interdit l'accès aux compétitions de haut niveau et plante un point final à sa carrière (même s'il a déjà tenté et réussi un come-back en 2014). Sur scène (honoré du prix de nageur de l'année, Katie Ledecky recevant le trophée féminin), Michael Phelps a ensuite indiqué lors de la cérémonie : «J'en ai fini de la natation de compétition, mais je ne serai jamais trop loin de la piscine». Où il avait, après bien des tourments, fini par se réconcilier avec l'ambition, puis retrouvé plaisir et sérénité. Comme il le montra à Rio.

Ligue 1 Mobilis

Le championnat de football s'enlise dangereusement dans la violence et la magouille

Désormais, la violence a pignon sur rue, pratiquement dans tous les stades algériens. Aller au stade de nos jours, est devenu un exercice périlleux, il y a danger de mort!

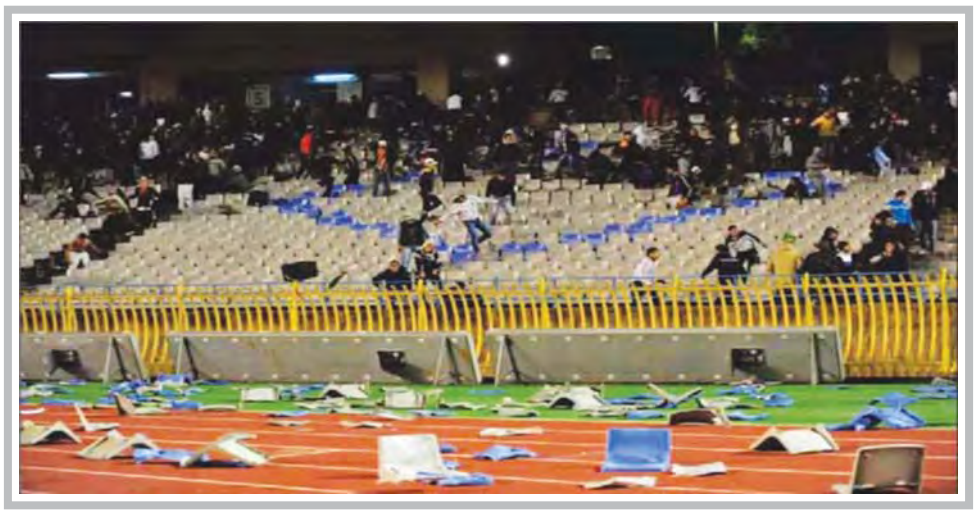

Les dernières sévères sanctions que vient de prendre la LFP envers le MO Béjaïa, et à un degré moindre, contre le MC Oran, le MC Alger et le CR Belouizdad, confirment une fois de plus de manière incontestable, le degré de pourrissement atteint aujourd'hui par notre sport-roi national. Cette maudite violence qui sévit partout sous toutes ses formes, au point où le huis clos a atteint des records jamais égalés ailleurs, a fini par «tuer» l'essence même du football national. Les galeries adverses qui s'affrontent dans un stade, et même en dehors, sont devenues tellement légion, que l'on n'est pas loin de décréter à cette allure, un véritable «état d'urgence». Pour cause, le football national est devenu synonyme de danger réel pour le commun des mortels. Le dernier week-end a malheureusement confirmé toutes nos craintes, et la famille du jeune supporter algérois qui a perdu un oeil, au cours du derby CRB-MCA, subit à son tour de plein fouet, le véritable désastre qui perdure sans cesse dans nos stades de football. Tous ces engins pyrotechniques, multiformes, et extrêmement dangereux, et dont l'utilisation a pourtant été définitivement interdite par la FIFA, sont bel et bien devenus en Algérie un véritable «fonds de commerce», contre lequel il faudra désormais mener la guerre, comme cela est actuellement en vigueur contre les actuels barons de la drogue. Tous ces produits totalement prohibés qui se sont propagés partout, même au sein de notre football, comme la cocaïne qui a malheureusement «coupé» l'élan d'un très talentueux et très prometteur footballeur du nom de Youcef Belaïli, ont fini par assombrir davantage un tableau des plus noirs. Mohamed Raouraoua a donc fini par rompre le silence, tant cette fin d'année 2016 a atteint une situation des plus déplorables, au sein de l'Algérie du foot. La dernière sortie médiatique de l'actuel patron de la FAF sur El Heddaf-TV, est tout simplement la conséquence d'un constat devenu néfaste à tous les niveaux du football algérien. Ce mois de Novembre 2016 porte en lui désormais bien des vérités des plus amères à accepter par certains «cercles» qui ont trouvé «leur compte», au détriment d'un football algérien au sein duquel l'EN ne pouvait pas continuer de jouer sans fin le rôle de «l'arbre qui cache la forêt». Pour corser enfin le tout, nos arbitres actuels ne font plus du tout l'unanimité, et très rares sont ceux qui s'en sortent à moindre frais. En résumé, il y a le feu, la terreur et la magouille règnent dans nos enceintes sportives, il faut prendre très vite des mesures draconiennes, il faut sévir, pour épargner des vies humaines, le temps presse...

M. Hamdi

JS Kabylie

Abid, Gasmi, Hamar et Djemaouni ciblés

Le président de la JSK, Mohand-Chérif Hannachi, a promis de libérer tous les joueurs qui n'ont pas donné satisfaction et de recruter d'autres capables d'apporter un plus à l'équipe. «Il faut qu'on termine la phase aller en force. La JSK n'est pas à sa place. Il faut qu'on aille loin en Coupe d'Algérie et qu'on enregistre de bons résultats lors des matches restants afin d'améliorer notre classement», a exigé le président à son entraîneur Hidoussi auquel il a accordé carte blanche. De son côté, le technicien tunisien s'est montré confiant pour la suite du parcours. Au cours de la réunion qu'il a eu avec Hannachi, le vice-président Malik Azlef et le manager général Brahim Zafour, Hidoussi a rassuré tout le monde et affirme que la JSK reviendra en force. «Il est clair que l'équipe a besoin de renforts, mais en attendant l'ouverture du marché des transferts, je tâcherai de trouver les solutions. Je suis venu pour tirer la JSK vers le haut et je ferai tout pour y parvenir», a-t-il déclaré. La priorité consiste à préparer le rendez-vous de la Coupe d'Algérie afin de revenir avec le billet qualificatif pour le prochain tour de Tissemsilt. Par ailleurs, le club kabyle pense déjà au prochain mercato du mois de décembre. Selon une source proche de la direction, les noms des attaquants Abid (NAHD), Hamar (USMA), Djamaouni (MCA) et Gasmi (NAHD) sont sur le calepin de Hannachi. Les dirigeants kabyles misent sur un renfort du compartiment offensif, le maillon faible de l'équipe.

MC Alger

Le Conseil d'administration limite les pouvoirs de Ghrib

Le directeur général du MC Alger, Omar Ghrib, s'est vu limiter ses pouvoirs au sein du club de Ligue 1 algérienne de football sur décision du Conseil d'administration (CA), a indiqué un communiqué de cette instance après sa réunion mardi soir.

Le CA de la société sportive par actions (SSPA) le Doyen a exprimé pour l'occasion sa «désapprobation vis-à-vis de l'attitude de Ghrib affichée dans les médias concernant le financement de la société par l'actionnaire majoritaire (Sonatrach)», précisant que la compagnie pétrolière a «consenti un effort financier considérable en sa qualité d'actionnaire mais aussi de par son rôle sociétal». Sonatrach avait racheté la majorité des actions de la SSPA le Doyen en janvier 2013. Mais depuis, le club algérois a connu plusieurs changements dans ses hautes sphères, dont le dernier en date est la nomination de Ghrib, qui venait d'être gracié par la Fédération algérienne de football après une suspension à vie de toute activité liée à la discipline, au poste de directeur général de la société le 14 avril. Mais Ghrib ne cesse de déplorer depuis quelque temps l'absence d'aide financière de la part de l'actionnaire majoritaire de la SSPA le Doyen. Une information démentie par le CA, révélant au passage que le club 3e au classement de la Ligue 1 a bénéficié de «niveaux importants de financement depuis l'installation du directeur général». «Le montant global de ce financement, à ce jour, est de l'ordre de 432.000.000 DA, réparti comme suit, actionnaire majoritaire (Sonatrach): 300 millions de dinars, autres sources: 132 millions de dinars», a détaillé le document. Le CA a constaté également «avec regret» qu'aucune des promesses faites par Ghrib en matière d'opérations de sponsoring avec des partenaires au titre de la saison sportive 2016-2017, «n'a été concrétisée». Face à cette situation, le CA a décidé «à titre conservatoire» de «limiter les pouvoirs de Ghrib à la gestion de l'activité sportive des équipes de football du MCA uniquement et soumettre l'ensemble des autres actes de gestion aux pouvoirs du président délégué du Conseil d'administration (ndlr, Zaïd Laadj)», a conclu le communiqué.

Ligue 1 Mobilis (mise à jour) : OM - MOB (4-0)

Les Crabes coulent à Médéa...

Le MO Béjaïa continue à broyer du noir et à sombrer de plus en plus au classement. Avant hier, pour le compte de la mise à jour de la 5e journée du championnat, les Vert et Noir de Yemma Gouraya ont essuyé un carton (4-0). Une nouvelle raclée renseigne si besoin est encore de la grande démobilisation qui sévit au sein de cette équipe, qui n'arrive pas à se remettre des tiraillements, qui minent l'ancienne et la nouvelle direction. Le départ du coach Sandjak (officiellement en congé de maladie) s'est répercuté directement sur l'ambiance générale qui règne au sein de l'équipe depuis son échec en finale de la Coupe de la CAF. Ajoutez à cela, la situation des joueurs non régularisés pour la plupart depuis plusieurs mois et vous aurez tous les ingrédients qui ne pouvaient qu'amener l'équipe à cette autre chute humiliante subie hier à Médéa. Faudrait-il rappeler que dans ce registre, d'autres rendez-vous noirs viendraient compliquer davantage la vie du club. L'ex-président, Attia, sera entendu en principe aujourd'hui par le tribunal de Béjaïa pour répondre du conflit qui l'oppose à la nouvelle équipe dirigeante à l'origine de sa déchéance. Pour revenir à la rencontre d'hier, la défaite humiliante des Béjaouis permet à l'O Médéa de se hisser à la troisième place du classement pour la première fois de la saison avec 20 points en compagnie du MC Alger, qui compte un match en moins contre le même MOB, justement fixé pour le 5 décembre prochain. De son côté, le MO Béjaïa reste lanterne rouge avec 7 points et trois matchs en retard face au MC Alger, donc, le 5 décembre (hors wilaya et à huis clos), à l'USM Harrach le 12 décembre et enfin recevoir le CA Batna le 19 décembre prochain. A l'issue du match d'hier Adjali a reconnu la supériorité de l'adversaire, mais a tenu à féliciter ses joueurs : «Je reconnais que l'adversaire a été meilleur que nous et plus volontaire, profitant surtout de notre situation, mais je dois féliciter mes joueurs pour les efforts déployés car ils ont été d'un professionnalisme certain. Le fait d'avoir trois espoirs parmi les remplaçants est à signaler. Ce qui nous arrive est étrange puisque les problèmes s'entassent sans qu'il y ait de solutions. J'aurai une discussion franche avec les dirigeants pour ce qui est de la suite du parcours, mais surtout de la décision à prendre», dira Lakhdar Adjali. Pour rappel, le MO Béjaïa accueillera le NA Hussein Dey samedi prochain pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie. Une rencontre qui se jouera au stade du 8-Mai -45 suite a la sanction infligée par la commission de discipline de la LNF au dernier finaliste de la coupe de la CAF suite aux incidents qui se sont produits lors de la dernière sortie des crabes au stade de l'Unité maghrébine face au MC Oran

Adjali rend le tablier

L'ancien international Lakhdar Adjali a annoncé son départ du MO Béjaïa après la lourde défaite subie à Médéa face à l'OM. «Je partirai dès que la nouvelle direction du club trouve un nouvel entraîneur», a déclaré à la presse à la fin du match Lakhdar Adjali qui assure l'intérim en l'absence de Nasser Sandjak. Ce dernier a envoyé un certificat médical d'une durée de 15 jours à la direction du club qui attend l'expiration de ces 15 jours pour être fixé sur le sort de l'ancien sélectionneur national qu'on annonce à la tête de la future sélection nationale olympique.

Bessa N.

32es de finale de la Coupe d'Algérie de football

Gare aux surprises !

Le match MO Béjaïa-NA Hussein-Dey, entre deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis, constitue l'affiche des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus jeudi, vendredi et samedi, au moment où le détenteur du trophée le MC Alger sera opposé à l'OM Arzew. Confronté à une situation difficile en championnat avec une position de lanterne rouge, le MOB qui vient d'essuyer une correction devant l'O Médéa (4-0), aura à cœur de relever la tête et viser une qualification au prochain tour de Dame Coupe.

La mission des coéquipiers de Faouzi Yaya s'annonce difficile d'autant que la rencontre a été délocalisée au stade 8-Mai-45 suite aux sanctions infligées par la LFP. Le Nasria, finaliste malheureux de la précédente édition, n'est pas en reste puisqu'il aspire à oublier ses déboires en championnat et tenter d'aller chercher une qualification qui viendrait mettre fin à une longue période de disette. Le MC Alger, détenteur du trophée, accueillera mais à huis clos le leader du championnat amateur (Ouest) l'O.Arzew. Les Algérois, qui restent sur une défaite en championnat face au CR Belouizdad (1-0) devront rester vigilants face à un adversaire qui n'aura rien à perdre. Les deux autres affiches de ce tour : CS Constantine-ASM Oran et JSM Béjaïa-USM Blida seront indécises même si les équipes locales partiront avec les faveurs des pronostics. Le CSC, en perte de vitesse en championnat, aura fort à faire face à une équipe asémiste à prendre très au sérieux et qui vient de battre l'USM Blida (2-1) en championnat. Le leader de la Ligue 2 la JSM Béjaia, recevra l'USM Blida, dont l'entraîneur le Palestinien Hadj Mansour Saïd a été limogé dimanche suite à la défaite en déplacement face à l'ASM Oran (2-1) en championnat. Il s'agit de l'unique confrontation au programme des 32es de finale entre équipes de Ligue 2. L'ES Sétif et l'USM Alger, qui détiennent le record de victoires en coupe d'Algérie avec 8 trophées en compagnie du MCA, ne devraient pas trouver, a priori, de difficultés pour passer ce stade de l'épreuve en accueillant respectivement le SCM Oran et le NT Souf. L'USMA, leader de la Ligue 1, abordera cette rencontre avec l'intention de passer au tour suivant et effacer du coup la déconvenue de l'exercice précédent quant elle avait été éliminée chez elle dès les 32es de finale par Paradou AC (3-1). Les matchs CAB Bou-Arréridj-DRB Tadjenanet et MC Oran-MCE Eulma seront également intéressant à suivre entre clubs des Ligues 1 et 2, où le moindre pronostic serait difficile à avancer. Quant aux «petits poucets», ils tenteront de créer la surprise pour se faire une place au soleil aux dépens des gros bras. Coupe d'Algérie de football (32es de finale) :

Bessa N.

MOB-NAHD à Sétif et à huis clos

Le MO Béjaïa accueillera le NA Hussein-Dey samedi prochain au stade du 8-Mai-1945 de Sétif (14h45) à huis clos, en match comptant pour les 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football. La délocalisation de cette rencontre à Sétif intervient suite à la sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, infligée au MOB suite aux graves incidents survenus pendant et après la rencontre face au MC Oran. Le MOB purgera son deuxième match à l'extérieur le lundi 5 décembre face au MC Alger, dans le cadre de la mise à jour de la 8e journée du championnat. Interrogé, le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, a affirmé que cette rencontre devrait se dérouler au stade du 20-août 1955 de Bordj Bou-Arréridj.

Ligue des Champions (buteurs)

Mahrez se hisse à la deuxième place

L'international algérien, Riyad Mahrez, a inscrit son quatrième but en Ligue des champions pour sa première participation dans la Ligue des champions avec son club anglais Leicester City, vainqueur à domicile face aux Belges de Bruges (2-1), mardi soir pour le compte de la 5e journée de la phase de poules. Mahrez se hisse provisoirement à la deuxième place au classement des buteurs en compagnie de Cavani (Paris SG), Lewandowski (Bayern Munich), et Ozil (Arsenal). L'Argentin Messi (FC Barcelone) continue de mener le bal avec 7 réalisations. L'Algérien de 25 ans, meilleur joueur de la Premier League la saison passée, a inscrit jusque-là trois buts en championnat où son équipe est mal en point, puisqu'il elle à seulement deux points de la zone de relégation. En revanche, Leicester, champion d'Angleterre en titre, a assuré sa qualification aux huitièmes de finale pour sa première participation européenne, et ce, avant une journée de la clôture de la phase de poules.

Leicester City

Ranieri : «Slimani sera prêt pour Middlesbrough»

Absent des terrains depuis le match joué au Nigeria avec la sélection algérienne, Islam Slimani, reprendra la compétition samedi prochain à l'occasion du match Leicester-Middlesbrough, comptant pour la 13e journée de la Premier League. «Slimani sera prêt pour Middlesbrough», a déclaré à la BBC, l'entraîneur de Leicester, Claudio Ranieri, à la fin du match d'hier soir face au FC Bruges en Ligue des Champions d'Europe. Super Slim n'est pas gâté par le sort depuis qu'il a rejoint les champions d'Angleterre. Il a raté plusieurs matches à cause de sa blessure à l'aine.

Mahrez meilleur buteur

Même s'il est moins efficace que la saison passée avec Leicester, Riyad Mahrez reste le meilleur buteur de son club jusque-là. Avec six buts à son actif, toutes compétitions confondues, dont quatre sur penalties, Mahrez a deux buts d'avance sur le Japonais Shinji Okazaki et son compatriote Islam Slimani, qui a raté plusieurs matches ces dernières semaines, en raison de sa blessure à l'aine. Il s'est surtout distingué en Ligue des Champions d'Europe qu'il dispute pour la première fois de sa carrière. Il fait partie des meilleurs buteurs de cette compétition, avec quatre réalisations, dont trois face au FC Bruges. Il a contribué à la qualification historique des Foxes pour les huitièmes de finale de la C1 européenne, et à la première place du Groupe G devant le FC Porto. Claudio Ranieri ne cache pas sa joie après cet exploit, tout en espérant que ses poulains renversent la vapeur en Premier League où ils sont à la traîne. «C'est incroyable. Premier du groupe. Je suis tellement content et fier de mes joueurs. Nos esprits doivent maintenant se tourner vers la Premier League. Nous manquons de confiance en Premier League dès qu'il se passe quelque chose, qu'on prend un but. Ce soir, Bruges a marqué sur son premier tir. Nous devons changer cet état d'esprit», dira le technicien italien.

Lille OSC

Antonetti limogé, une aubaine pour Benzia

Lille OSC et son entraîneur Frédéric Antonetti ont décidé hier de se séparer à l'amiable. Parmi les joueurs n'ayant pas fait partie des plans d'Antonetti, l'international algérien, Yassine Benzia. Ce dernier a souvent été taclé par son désormais ex-coach en dépit de la pression exercée par certains supporters lillois dans le but de voir Benzia participer aux matches. La direction du club a indiqué que l'effectif professionnel est confié, et pour une période intérimaire, à Patrick Collot, l'un des adjoints. L'international algérien, qui souhaite voir sa situation s'améliorer au sein de l'équipe, aura-t-il sa chance pour prouver de quoi il est capable ? Il a besoin de compétition pour espérer figurer dans la liste de Leekens en vue de la phase finale de la CAN-2017.

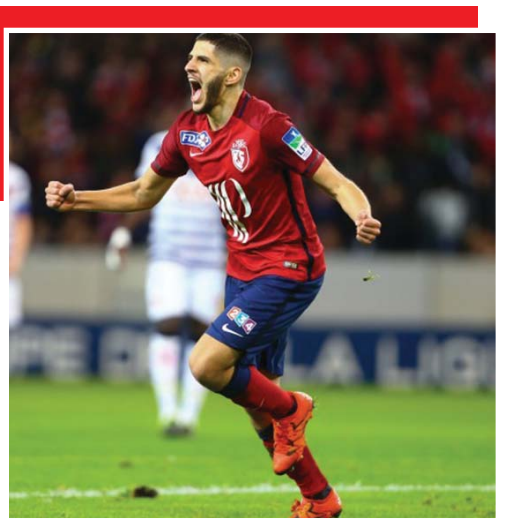

www.lechodalgerie-dz.com Jeudi 24 Novembre 2016 - 23 Safar 1438 Nº 1344 - prix : 10 DA - 1€

L'ECH D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
Min° Max°	8°/17°	7°/16°	3°/18°	13°/27°	11°/23°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:58	12:35	15:15	17:39	19:02

Patrimoine culturel

Des Touareg algériens s'invitent à l'Unesco

Le Sahara algérien, sa culture, ses traditions et sa vaste richesse touristique ont été mercredi durant une journée les hôtes l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris. Organisée par l'association «Au fil des temps» et le Jardin des petits et Club des enfants de l'Unesco (JCU), cette journée a été l'occasion d'exposer des objets d'artisanat, des bijoux et des chèches touareg.

Une grande kheïma, faite à base de poils de chameau (Oubar) et des tenues traditionnelles des Touareg ont orné l'espace dédié à cette manifestation à laquelle ont participé des représentants d'agences de voyage de la région du M'zab et de Tamanrasset, venus pour promouvoir le produit touristique du Sud algérien. Plusieurs personnalités ont pris part à cet événement, dont des représentants diplomatiques africains et arabe, des personnalités du monde culturel et associatif, l'ancien chef du gouvernement algérien Sid Ahmed Ghozali, l'ancien ministre des Affaires étrangères Mohamed Bedjaoui et la veuve de l'ancien chef d'Etat algérien Anissa Boumediene. Dans la matinée, une cinquantaine d'enfants du JCU, accompagnés d'animatrices, sont venus découvrir quelques aspects de la vie des gens du Sahara et écouter des contes touareg. Pour joindre le geste à la parole en matière d'hospitalité de cette région d'Algérie, les organisateurs ont convié les visiteurs à un déjeuner de méchoui, seffa, dattes et du thé préparé et servi à la manière des Touareg au rythme de l'Imzad, un instrument de musique monocorde Tergui sauvé de la disparition et classé par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Habillé d'une tenue tergui, Bey Benmalek, responsable d'une agence de voyages à Tamanrasset a expliqué que sa présence s'inscrit dans l'objectif de la relance du tourisme saharien en Algérie, notamment après la décision des autorités algériennes d'ouvrir les sites touristiques de Tamanrasset. «Nous allons essayer de capter l'intérêt des touristes, aussi bien des membres de la communauté algérienne établie en France ou en Europe, que de la clientèle européenne, pour les attirer à un tourisme d'aventures, de cultures, à travers lequel ils découvriront toute la beauté de la culture du sud algérien et des paysages de l'un des plus beaux déserts du monde», a-t-il expliqué. Pour sa part, Boughali Toufik, directeur d'une agence de voyage et organisateur du Rqallye Raid Algérie, a indiqué que la clientèle visée est celle, en premier, du monde associatif, invitant les compagnies aériennes desservant Tamanrasset et Djanet à augmenter le nombre de sièges car, a-t-il dit, «L'Algérie possède un atout qu'il ne faut sous-estimé».

Au cours de l'après-midi, les visiteurs de cette journée de marketing touristique ont assisté à la présentation de l'Imzad et écouter des chansons du terroir targui dans une ambiance de fête agrémentée par un atelier henné pour les enfants et les adultes. Un documentaire a été également projeté sur ce que recèle Tamanrasset comme paysage touristique.

M.H.

Salon International des Travaux Publics d'Alger

La France, invité d'honneur

La France est l'invité d'honneur du Salon international des travaux publics d'Alger (SITP) qui s'est ouvert hier, au Palais des expositions de la Safex (Alger). Pour relever ce «beau défi», Business France, l'Agence nationale au service du développement international de l'économie française, a rassemblé 25 entreprises françaises du secteur des travaux publics et celles-ci représenteront les différents métiers de la filière sur le Pavillon France, qui s'étendra sur une surface de 276 m², a indiqué un communiqué de l'ambassade de France à Alger.

En marge de cette manifestation qui s'étalera au 27 Novembre, un séminaire technique se tiendra aujourd'hui à la salle Ali Maâchi. Des innovations en matière de construction, de maintenance et d'exploitation des infrastructures y seront présentées par des experts provenant de 10 entreprises et institutions françaises. Le SITP, devenu un rendez-vous «incontournable» des Travaux Publics pour la zone Maghreb, offre aux exposants français et algériens une opportunité «unique» de se «rencontrer». «En 2015, le Salon a accueilli pas moins de 360 exposants issus de 21 pays, et 15 600 visiteurs professionnels, sur une surface de 22 148 m²», a rappelé la même source qui souligne la «force» des relations entre les opérateurs économiques français et algériens, et le «dynamisme» du secteur du BTP algérien, ce qui justifie une «forte» présence des sociétés françaises à ce salon afin «d'entamer» ou de «poursuivre» des actions de coopération en Algérie.

L'ambassade de France révèle par ailleurs que l'activité des entreprises françaises dans le secteur des Travaux Publics s'élève à plus de 65 milliards d'euros, dont 37% sur les marchés extérieurs. Cette filière peut se prévaloir d'un savoir-faire porté par plusieurs grands groupes et jouit de la «renommée internationale» de ses architectes et ingénieurs, d'une qualité «indéniable» de ses produits, ainsi que d'une politique «d'innovation-recherche» et de développement «particulièrement active».

A.M.

FLN

Ould Abbès ensence les députés de son parti

Le secrétaire général du FLN, Djamel Ould-Abbès, a remercié les députés de son parti pour avoir «fait preuve de responsabilité», en votant le projet de loi de finances pour 2017. «Je vous remercie du fond du cœur d'avoir contribué activement et efficacement aux débats sur le projet de loi de finances qui a été voté», a écrit le secrétaire général du FLN, selon lequel les députés du parti ont été à la hauteur de leur mission. Djamel Ould Abbès estime que les députés de son parti ont créé l'événement en assurant avec «fougue» et «énergie» la défense des «préoccupations des citoyens» et «en plaçant l'intérêt général au-dessus des autres intérêts étroits». «Votre contribution a été remarquable et efficace, et nous mettons en valeur cet effort exceptionnel dont nous sommes fiers», a ajouté le SG du FLN qui dénonce dans ce sillage l'attitude des partis de l'opposition, qui ont rejeté le projet de loi de finances en bloc. Le premier responsable du FLN les a qualifiés de «perturbateurs». Pour Djamel Ould Abbès, il y a eu de la «surenchère flagrante pour des raisons électoralistes de la part des députés de l'opposition» qu'il n'a cependant pas nommés. «Le vote du projet de loi de finances a été la preuve de votre grand sens de responsabilité pour le maintien de la stabilité du pays», a-t-il souligné, estimant que le vote a fait échoué les tentatives de «certains» qui voulaient semer le doute sur «votre message sain». Le SG du FLN a également remercié ses députés d'avoir respecté les consignes de la direction du parti et d'avoir fait preuve de solidarité au sein du groupe. Djamel Ould Abbès a, en outre, considéré que le renoncement à la moitié de la prime de fin de mandat est une preuve du «nationalisme» des députés du parti, de leur «solidarité avec l'Etat et avec le peuple». Pour lui, les députés FLN ont toujours su mettre l'intérêt de la nation au-dessus de tout.

Ahsene Saaid

Téléphonie mobile

Djezzy étend son réseau 4G à 13 autres wilayas

Djezzy, «leader» des technologies de communications mobiles, annonce l'extension, depuis hier, de son réseau 4G à 13 autres wilayas conformément à ses engagements pris le 1er octobre de construire le plus «grand» réseau aux plus hauts standards internationaux en Algérie. Selon un communiqué de presse de l'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy totalise avec cette extension de 16 wilayas couvertes par la 4G. Il s'agit d'Alger, Aïn Defla, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Boumerdès, El Oued, Mostaganem, Oran, Skikda, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Blida, Batna, Sétif, Constantine et Djelfa. «Djezzy est fière d'offrir une couverture, aux normes mondiales, avant fin 2016 en réalisant le plus grand nombre de sites radio qui garantissent une performance et une qualité de réseau pour le plus grand plaisir des consommateurs de la data en Algérie», lit-on dans le communiqué. En tant qu'entreprise algérienne détenue à 51% par le FNI, Djezzy inscrit son programme de développement dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à créer un écosystème numérique et une économie digitale. Dans ce cadre, Djezzy poursuit un «ambitieux» plan d'investissement afin de maintenir la «qualité» de la connexion à très haut débit en réalisant aussi la pose de la fibre optique sur près de 3000 km. Membre du groupe, Vimpel Comqui opère sur les marchés les plus «dynamiques» du monde et Djezzy bénéficie du «leadership» numérique mondial du groupe qu'il transpose sur le marché Algérien à travers les nouvelles offres commerciales lancées sur le marché, notamment avec le retour de «Djezzy Carte» depuis le 19 octobre dernier. C'est donc une panoplie d'opportunités qui est offerte aux clients qui sont au centre de la stratégie de Djezzy, l'operateur numérique de référence.

A.M.

CONDOLÉANCES

Très touchés par le décès
de **Mr ABDELLAH HASNAOUI**,
Président Directeur Général du
Groupe HASNAOUI,
la famille **ACHAIBOU** et l'ensemble
du **Groupe ELSECOM**
concessionnaire Automobile
présentent à Monsieur
Sofiane HASNAOUI
et à toute sa famille leurs sincères
condoléances en cette douloureuse
circonstance.

Prions Dieu le Miséricordieux de
l'accueillir en son vaste paradis.

« À DIEU NOUS APPARTENONS ET À LUI NOUS RETOURNONS »